

Pour que le Christ règne !

SOMMAIRE

Editorial	Que le Christ règne !	3
Le mot de l'aumônier	Les 50 ans d' « Humanae Vitae »	5
Le coin des mamans	L'Intronisation du Sacré-Cœur	9
Oui je le veux	Pour le règne de Jésus Christ dans nos familles	11
Dimanche après- midi ou jour de vacances		13
Trucs et astuces		13
Pour nos chers grands-parents	N'ayez pas peur !	14
Le Rosaire des mamans	Cinquième mystère douloureux	16
Discuter en famille	Qu'entend-on par : « La doctrine du Christ-Roi » ?	17
Se former pour rayonner	Le Christ-Roi, remède à la déchristianisation	19
La page des pères de famille	Le Christ Roi dans les familles	21
Un peu de douceur	De la tenue à la messe	24
Le coin des jeunes	- Le prix du bonheur : Et si, et si, et si...	25
	- Construire son idéal : Vive la rentrée !	26
	- Toujours plus haut : Ode à Marie	28
Actualités culturelles	Spécial journées du patrimoine	29
Au fil de l'aiguille		30
Ma bibliothèque		31
Histoire de l'art	Le style Louis XV	32
La page médicale	L'aluminium dans les vaccins	34
Mes plus belles pages		35
Recettes		36
Le Cœur des FA		37
Bel Canto		38

Abonnement à FOYERS ARDENTS (6 numéros)
2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles

M, Mme, Mlle.....

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse mél :

Année de naissance :

J'inclus mon règlement par chèque à l'ordre de : Foyers Ardents

Abonnement simple : 15 €

Abonnement étranger : 25 €

Abonnement de soutien : 20€

Achat au numéro : 3€

Que le Christ règne!

« Tu le dis ! Je suis Roi !¹ », Notre-Seigneur lui-même l'a affirmé devant Pilate le vendredi Saint. Il veut régner sur la terre comme au ciel. Et chaque jour nous récitons – bien souvent sans y prendre garde - : « Que votre règne arrive. » Certains auront vite fait d'affirmer haut et fort que c'est impossible aujourd'hui...

Et pourtant il est certain que Dieu nous demande, non pas seulement de réciter cette prière enseignée par Son Fils, mais de la vivre. Ce sont nos actes de volonté pour tendre vers ce but qui accéléreront Sa venue sur terre. Les dernières révélations à Sainte Marguerite-Marie et au Père Matéo ne datent pas des premiers siècles... Au contraire, elles sont très récentes et pour notre temps. A nous donc de savoir les entendre et de travailler activement à Le faire régner toujours plus dans nos vies !



Il doit régner dans nos cœurs par notre adhésion au plan divin ; c'est le vrai sens de la liberté que Dieu nous a donnée : voulons-nous laisser Notre-Seigneur régner dans **notre** vie, dans notre quotidien, dans toutes nos actions, nos décisions, nos choix ?

Il doit régner dans nos familles, au cœur du père de nos enfants, à la place d'honneur dans la maison.

Il doit régner dans nos écoles car toute vérité vient de Dieu et c'est sous Son regard que les intelligences doivent s'éveiller.

Il doit régner dans nos entreprises. Les professionnels doivent rayonner autour d'eux, non seulement par l'exemple qu'ils donnent d'un devoir d'état bien fait, d'une loyauté et d'une justice à toute épreuve, d'une vie morale exemplaire mais aussi dès qu'ils le peuvent en prenant des responsabilités.

Il doit régner dans nos villages et nos cités; c'est là aussi que l'action doit prendre toute sa réalité. Les hommes ont un rôle à tenir selon leurs aptitudes et certains à l'échelon local parviennent à de très beaux résultats et possèdent ce courage sans faille. Nous ne devons jamais nous décourager car le désespoir est un péché. Et même si la victoire n'apparaît pas à nos yeux, n'oublions pas les actions de Garcia Moreno, de Salazar, du Général de Sonis, des Cristeros, de la Cité catholique... Quand Dieu le jugera bon, il faut qu'Il nous trouve prêts et Son heure va venir, Il nous l'a promis !

Cette cause qui nous dépasse infiniment doit nous exalter toujours plus et nous aider à dépasser tous les tiraillements qui chatouillent notre volonté propre et qui voudraient nous faire pencher vers la facilité, synonyme bien souvent de la fin du combat...

Quoi de plus exaltant que de servir un pareil maître ? Cependant l'heure du martyre sanglant n'est pas arrivée et celle de l'héroïsme discret qui nous est demandé ne nous semble pas aisée...

¹ Evangile de Saint Jean. XVIII, 39

Qui reconnaîtra les véritables sacrifices réalisés quotidiennement pour donner à nos enfants une éducation saine et imbibée de foi ? Qui verra le courage quotidien du père de famille tenu de travailler dans un milieu hostile ? Qui contempera ceux de nos jeunes luttant pour sauvegarder leur pureté et celle de ceux qui les entourent en gardant une tenue décente, une vie de prière fervente au milieu de leurs amis moqueurs ou indifférents ?

Aujourd'hui c'est un dîner que l'un se doit de refuser parce qu'il sait que l'alcool y coulera à flot, demain ce sera un week-end d'intégration car il pressent une ambiance plus que délétère quitte à se faire ridiculiser, après-demain ce sera pour la jeune fille une humiliation reçue à cause de longueur de sa jupe ou de son comportement refusant les plaisanteries grivoises... Ce sera parfois des relations à rompre, des « amitiés » souvent refusées... Que sais-je ? Il faut le reconnaître : le comportement général de tout catholique convaincu demande aujourd'hui un héroïsme discret, non sanglant mais tout aussi méritant.

Il nous faut aujourd'hui le considérer comme tel.

Deux comportements se distinguent : Les uns se recroquevillent et s'isolent, tout en gardant bien claires leurs idées et leurs âmes fortes ; c'est une attitude de protection. D'autres essaient au contraire, de composer et de conserver leurs âmes fraîches tout en trouvant un compromis avec le monde (comportement extérieur, vêtement, etc...) pour ne pas paraître trop ingénus aux yeux de tous. Ils pensent faire du bien autour d'eux en parvenant à être du monde ; malheureusement ils se brûlent très vite les ailes car « Il faut vivre comme l'on pense, autrement l'on finit par penser comme l'on vit². »

Ces deux comportements, (même si le premier est moins dangereux pour l'âme que le second), ne sont pas ceux qu'ont suivis les soldats du Christ.

Il nous faut reconnaître, sans nous cacher les yeux, que l'attitude du chrétien aujourd'hui réclame beaucoup de force et c'est uniquement avec l'aide de Dieu et de ses sacrements que nous parviendrons, sans jouer avec le feu et sans demi-mesure, à surmonter les obstacles et à monter vers le ciel.

C'est à un véritable réveil catholique que nous vous appelons ! Aujourd'hui « une honnêteté médiocre ne suffit pas »³ car chaque compromission nous fait irrémédiablement tomber un peu plus bas et le démon est à l'affût de nos fragiles concessions.

Nous devons être fiers et courageux. Fiers de nous montrer catholiques convaincus et sans compromission ; courageux car les ennemis du Christ-Roi sont nos ennemis ; il faut donc les combattre par tous les moyens.

Gardons le juste équilibre entre un esprit chagrin et un optimisme inconsistant : Aux uns manquent l'espérance : « Vous n'osez plus rien et l'on ose tout contre vous »⁴ ; aux autres la véritable charité, semence de vérité.

« Quand on combat pour Dieu, pour son Eglise et son pays, on est sûr de vaincre. Aimez assez votre cause pour que la joie de servir soit, s'il le faut, pour vous, une suffisante récompense. »⁵

Partons donc en Croisade, soyons les héros du XXI^e siècle, avec la grâce de Dieu ! Et que Notre-Dame des Foyers Ardents nous soutienne jusqu'à la victoire du Christ-Roi car nous le savons, la bataille est déjà remportée et c'est Lui le vainqueur !

Marie du Tertre

² Paul Bourget

³ Jean Ousset. Pour qu'il règne

⁴ J de Maistre

⁵ R.P. de la Gorce



Le 25 mars 1347 naquit le vingt-troisième enfant de Jacques et Lapa Benincasa. Ils l'appelèrent Catherine. Elle devait devenir sainte Catherine de Sienne. Deux autres enfants devaient porter à vingt-cinq le nombre total des enfants de l'humble teinturier de Sienne. Aujourd'hui, dans ce que l'on a pris l'habitude de nommer « La Tradition » pour désigner la population catholique qui se reconnaît dans le combat mené par Monseigneur Lefebvre, il existe une famille de 19 enfants qui, à ce que je sache, est la plus nombreuse de notre bassin de population. L'évocation de ces nombres suscite en général plus facilement la critique que l'admiration. Les raisons paraissent péremptoires pour blâmer des parents dont la fécondité paraît irréfléchie. En tous les cas, pense-t-on, si les conditions de vie du XIVe siècle italien permettaient peut-être l'existence de telles fratries, la vie moderne les exclut radicalement. En rappelant que des familles avec autant d'enfants ont existé ou existent encore, mon intention n'est nullement que les parents se fixent comme objectif d'avoir le plus grand nombre d'enfants possible ! Une telle recherche serait absurde et nullement conforme à l'esprit de l'Eglise. Il s'agit plutôt de montrer que la question du nombre d'enfants est d'autant plus délicate que l'éventail de ce nombre peut être plus largement ouvert que nous l'estimons souvent. Si tous s'accordent sur la pensée qu'ils doivent avoir le nombre d'enfants que Dieu veut qu'ils aient, comment connaître ce nombre ? Plutôt que de risquer des jugements téméraires sur les uns ou sur les autres, ne faudrait-il pas plutôt postuler que des circonstances extrêmement diverses, d'une famille à l'autre, peuvent, d'une façon parfaitement légitime, expliquer la grande variabilité du nombre d'enfants ? Il me semble utile d'exposer dans notre petite revue à quels principes se référer pour que la fécondité des époux catholiques soit bien ce qu'elle doit être : généreuse et raisonnable.

Commençons par exclure les théories et les pratiques immorales de régulation du nombre d'enfants avant de rappeler la doctrine traditionnelle de l'Eglise qui magnifie la famille nombreuse mais reconnaît l'existence de motifs qui permettent en toute conscience aux époux d'espacer les naissances, voire de décider de ne plus avoir de nouvel enfant.

I Théories et pratiques immorales

Dans le précédent numéro de « Foyers Ardents⁶ », j'ai montré comment, du Concile Vatican II au Code de Droit Canonique de 1983, s'est imposée une perversion dans la doctrine des fins du mariage. L'escamotage de la traditionnelle distinction entre la fin première et les fins secondaires du mariage a été décidé pour réussir en douceur cette révolution qui consiste à les mettre sur pied d'égalité et en réalité à inverser les fins du mariage. Le sacrement de mariage ne serait désormais plus d'abord en vue de la procréation et de l'éducation des enfants mais au profit d'un « épanouissement des époux ». Mais quel est cet épanouissement qui a curieusement conduit à la relégation de la transmission de la vie ? C'est le plus souvent un égoïsme qui ne dit pas son nom, le refus des astreintes et des sacrifices, évidemment nombreux, qui sont exigés par une fécondité généreuse. Voilà pourquoi il n'est nullement surprenant que la promotion de cet épanouissement du couple ait été accompagnée d'abord dans l'aula conciliaire, puis, d'une façon très violente, à l'occasion de la parution de la célèbre encyclique « *Humanae Vitae* » du 25 juillet 1968, par la revendication de la modification de la morale de l'Eglise sur l'usage des moyens anti-conceptionnels. Des centaines de théologiens, des conférences épiscopales entières ont publiquement contesté le rappel des conclusions morales traditionnelles que le Pape Paul VI donnait dans son encyclique. Le pape du Concile fut censuré, désavoué, conspué et perdit son prestige et sa popularité dans le camp progressiste pour avoir en particulier réaffirmé l'exclusion de « toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans les développements de

⁶ Foyers Ardents n°10 de Juillet-Août 2018 - P. 4 et 5

ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation⁷ .»

Il n'entre pas dans l'objet du présent article de discuter de la pertinence de l'argumentation philosophique utilisée par Paul VI dans son encyclique. Il faut malheureusement admettre que la netteté de ses conclusions se trouve fragilisée par des justifications personalistes. Cependant s'il y avait un anniversaire du pontificat de Paul VI à signaler, c'était bien celui du cinquantenaire de cette encyclique.

« *Humanae Vitae* » ne s'est d'ailleurs pas seulement contentée de condamner « comme toujours illicite l'usage des moyens directement contraires à la fécondation, même inspiré par des raisons qui peuvent paraître honnêtes et sérieuses⁸ » mais a par ailleurs réaffirmé que, pour « de sérieux motifs », « il est alors permis de tenir compte des rythmes naturels, internes aux fonctions de la génération, pour user du mariage dans les seules périodes infécondes⁹ ». En cela, l'encyclique de Paul VI s'inscrivait également dans la perspective traditionnelle qui admet l'existence des motifs graves pour que les époux, provisoirement ou même définitivement, limitent leurs rapports aux périodes agénésiques. En agissant de la sorte, « ils usent légitimement d'une disposition naturelle » alors qu'en recourant aux moyens directement contraires à la fécondation « ils empêchent le déroulement des processus naturels¹⁰. » Mais il faut cependant ces motifs sérieux pour que les époux limitent provisoirement ou définitivement leurs rapports à la seule période d'infécondité du cycle. Et il est nécessaire d'insister sur la nécessité de l'un de ces motifs précisément énumérés par Pie XII pour que les époux agissent ainsi. Si aucun de ces motifs n'existe, cette pratique des époux deviendrait alors illégitime et peccamineuse. D'où l'importance de rappeler maintenant quels sont les motifs que l'Église reconnaît comme valables.

II Les motifs qui fondent la légitimité d'une certaine régulation des naissances.

Rapportons-nous aux enseignements de Pie XII, notamment dans son « Discours aux participants du Congrès de l'Union Catholique italienne des sages-femmes » du 29 octobre 1959. En voilà deux extraits dont l'importance est capitale. Dans le premier, Pie XII démontre pourquoi les époux ne pourraient licitement restreindre l'usage du mariage aux périodes stériles sans motifs graves : « Le contrat matrimonial qui accorde aux époux le droit de satisfaire l'inclination de la nature, les établit en un état de vie, l'état conjugal. Or, aux époux qui en font usage, avec l'acte spécifique de leur état, la nature et le Créateur imposent la fonction de pourvoir à la conservation du genre humain. Telle est la prestation caractéristique qui fait la valeur propre de leur état, le bonum proles. L'individu et la société, le peuple et l'Etat, l'Église elle-même, dépendent pour leur existence, dans l'ordre établi par Dieu, du mariage fécond. Par suite, embrasser l'état du mariage, user constamment de la faculté qui lui est propre et qui n'est licite que dans ses limites et, d'autre part, se soustraire toujours et délibérément, sans un motif grave, à son devoir principal, sera un péché contre le sens même de la vie conjugale¹¹. »

Quels sont donc les motifs sérieux ? C'est ce qu'exprime maintenant le pape : « On peut être dispensé de cette prestation positive obligatoire même pour longtemps, pour la durée entière du mariage, par des motifs sérieux, comme ceux qu'il n'est pas rare de trouver dans ce qu'on appelle l'« indication » médicale, eugénique, économique et sociale. D'où il suit que l'observance des époques infécondes peut être licite sous l'aspect moral et, dans les conditions indiquées, l'est réellement. Cependant, s'il n'y a pas d'après un jugement raisonnable et juste, de semblables raisons, soit personnelles, soit découlant des circonstances extérieures, la volonté d'éviter habituellement la fécondité de leur union, tout en continuant à satisfaire pleinement leur sensualité, ne peut venir que d'une fausse appréciation de la vie et de motifs étrangers aux règles de la saine morale¹². »

⁷ Paul VI in « *Humanae vitae* » du 25 juillet 1968, N° 14

⁸ Ibidem N° 16

⁹ Ibidem N° 16

¹⁰ Ibidem N° 16

¹¹ Documents Pontificaux de Sa Sainteté Pie XII. Ed. Labergerie. 1951 ; p. 485

¹² Ibidem – p. 486

Il importe maintenant de donner quelques précisions sur les quatre catégories de motifs cités par Pie XII qui peuvent donc être d'ordre médical, d'ordre eugénique, d'ordre économique et d'ordre social.

- Les sérieuses raisons d'ordre médical sont : « certaines déficiences de santé qui pourraient entraîner, en cas de maternité, de graves inconvénients soit pour la mère, soit pour l'enfant à naître¹³. » Il est inenvisageable, dans un simple article, de rendre compte de toutes les considérations et nuances, d'ordre essentiellement médical, qui interviennent ici. Que l'on n'hésite pas à consulter ici de bons ouvrages comme ceux qui sont proposés dans la petite bibliographie qui se trouve à la fin de l'article. Je me contente d'indiquer ici que « du côté de la mère, les raisons de santé peuvent signifier soit d'exceptionnelles et périlleuses difficultés d'accouchement, soit le risque d'aggravation de maladies pré existantes à la grossesse et compliquant gravement celle-ci, soit encore un état de grave fatigue ou d'épuisement provenant d'une précédente maternité ou d'un accouchement particulièrement difficile.¹⁴ »



Du côté de l'enfant à naître, si « une nouvelle maternité risquait d'avoir de graves répercussions sur la santé de l'enfant, ce serait encore là, de légitimes motifs de régulation des naissances¹⁵ » et il faut ajouter « qu'une sérieuse maladie ou une grave dépression du côté paternel peuvent être également considérées comme des motifs valables.¹⁶ » A ces raisons il faut encore ajouter celui de « la présence de tares graves et probablement héréditaires chez l'un et surtout chez l'un et l'autre des conjoints¹⁷. » Il est évidemment très précieux de pouvoir consulter un médecin qualifié, consciencieux, parfaitement au fait de la morale catholique. Précisons enfin que ce que Pie XII nomme l'indication eugénique correspond en réalité aux motifs médicaux précisément considérés du côté de l'enfant à naître.

- Les raisons d'ordre économique sont « les difficultés matérielles si douloureuses parfois, si tragiques, où se débattent de si nombreux foyers¹⁸. » Elles existent bien et il serait ici nécessaire d'entrer dans des développements importants sur une situation qui devient de plus en plus difficile pour des familles nombreuses désavantagées par la législation et la fiscalité. Comment favoriser au maximum le fait que les mamans puissent rester au foyer pour accomplir sereinement leur mission essentielle auprès de leurs enfants ? L'appréhension de ne pouvoir assurer le paiement des scolarités dans des écoles hors contrat justifie-t-elle la recherche d'un deuxième salaire ? Mais une maman qui travaille hors de son domicile est-elle alors à même d'assurer convenablement son rôle, notamment auprès des plus petits ? Bien d'autres questions se posent, difficiles, enchevêtrées les unes les autres et les réponses que l'on tente doivent être ensuite personnalisées à chaque cas.

Où est la prudence ? Il ne s'agit ni de verser dans la pusillanimité ni de confondre la confiance en Dieu avec un providentialisme aveugle. Il faut demeurer persuadé que les hommes ne sont jamais

¹³ Abbé François Dantec « Guide moral de l'Amour chrétien »

¹⁴ Ibidem p. 53

¹⁵ Ibidem p. 54

¹⁶ Ibidem p. 54

¹⁷ Ibidem p. 54

¹⁸ Ibidem p. 55

livrés à eux-mêmes et confrontés à des situations sans réponse. Mais, pour rester sur les bons chemins ils doivent sans cesse « faire preuve d'une confiance inébranlable en Dieu tout en faisant appel aux lumières de la sagesse chrétienne ¹⁹». Prendre conseil auprès d'un ménage plus ancien et d'un prêtre se révèle souvent bien utile.

- Les motifs d'ordre social, d'après l'abbé Dantec, seraient extrêmement rares. Il s'agirait d'un engagement tout à fait exceptionnel par lequel des époux se placeraient au service « de la communauté temporelle ou religieuse. ²⁰ » Il ne semble pas nécessaire d'insister car des époux ne pourraient avancer sur une telle voie avec leurs seules lumières mais seraient forcément amenés à s'entretenir de leur projet avec des prêtres.

Comme on le voit, des motifs pour limiter les rapports conjugaux aux périodes agénésiques existent donc bien. L'Eglise les reconnaît et les époux concernés par l'un de ces motifs peuvent donc en toute sûreté de conscience, n'user du mariage pour un temps ou même définitivement que pendant ces périodes. Une remarque du chanoine Leclercq pourra cependant être utile pour manifester dans quel état d'esprit les époux doivent être pour que leur jugement soit clair : « Un jugement pondéré en cette matière dépend des dispositions générales. Celui qui est imprégné de la terreur de l'enfant trouvera toujours des prétextes pour en limiter le nombre de façon excessive. ²¹ » Il n'appartient ni aux prêtres ni aux époux de fonder leur jugement sur d'autres critères que ceux qui ont été donnés par la Sainte Eglise. Il nous faut enfin souligner avec Pie XII que lorsque l'observance des périodes agénésiques ou bien ne procure pas de sécurité suffisante ou doit être écartée pour d'autres motifs, l'abstention absolue est alors la seule réponse et Pie XII insiste pour que l'on ne répute pas cette solution héroïque impossible car Dieu ne demande jamais l'impossible.

Laissons à Pie XII le mot de la fin :

« Dieu visite les familles nombreuses avec les gestes de sa Providence, à laquelle les parents, spécialement ceux qui sont pauvres, rendent un témoignage évident, du fait qu'ils mettent en Elle toute leur confiance, au cas où les possibilités humaines ne suffiraient pas. Confiance bien fondée et nullement vaine ! La Providence –pour Nous exprimer avec des concepts et des paroles humaines– n'est pas proprement l'ensemble d'actes exceptionnels de la clémence divine, mais les résultats ordinaires de l'harmonieuse action de la sagesse du créateur, de sa bonté et de sa toute puissance infinie.

Dieu ne refuse pas les moyens de vivre à celui qu'Il appelle à la vie. Le Divin Maître a explicitement enseigné que "la vie vaut plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement. ²²" ²³

Père Joseph

Bibliographie :

- « Le mariage » in « Les Enseignements Pontificaux » par les Moines de Solesmes – Desclée - 1956
- « Humanae Vitae » encyclique de Paul VI du 25/07/1968
- « Catéchèse catholique du Mariage » - Père Barbara - Editions Forts dans la Foi - 1951
- « Guide moral de l'Amour chrétien » Abbé François Dantec (certains points de vue de ce livre nous paraissent cependant discutables.)

¹⁹ Ibidem p. 50

²⁰ Ibidem p. 56

²¹ Le prêtre et la famille – mai juin 1954 - p.28

²² Matthieu 6,25

²³ Pie XII – Allocution au Congrès des familles nombreuses, 20 janvier 1958

Depuis la « loi de séparation de l'Église et de l'État » décrétée par Clémentine le 9 décembre 1905 à laquelle Saint Pie X répondit par l'Encyclique « Vehementer nos » du 11 février 1906 ; depuis que le Concile Vatican II a exigé que les pays catholiques suppriment de leur constitution la référence à Notre-Seigneur et à l'Église catholique, le laïcisme semble triompher : lois iniques, attaques innombrables contre la religion catholique, vies des enfants et des personnes âgées et vulnérables mises en danger,... on ne compte plus les méfaits du laïcisme.

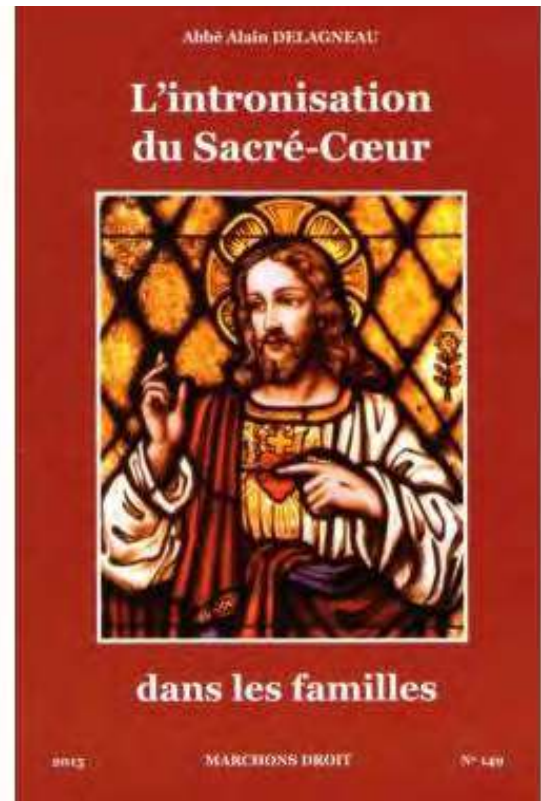
Loin de nous décourager, loin de nous laisser abattre, nous pleurons sur ce monde délétère, nous nous désolons de voir tant et tant d'âmes se perdre, mais, nous en sommes convaincus, seul le Christ vaincra et Il nous a donné les moyens de survivre au milieu de ce monde hostile.

Un des grands moyens surnaturels donné par Notre-Seigneur est sans nul doute **l'Intronisation du Sacré-Cœur dans nos foyers**²⁴. Cela doit être notre réponse au reniement actuel et notre meilleure réparation. Alors le Christ-Roi règnera dans nos familles, dans notre vie quotidienne et ainsi il rayonnera sur la société toute entière. Puisque Notre-Seigneur nous a solennellement confiés à sa mère avant que de mourir sur la Croix nous demanderons tout naturellement en même temps à Notre-Dame de régner avec son Fils sur nos familles par la **Consécration au Cœur Immaculé de Marie**²⁵.

En quoi cela consiste-t-il ?

Le but principal de cette Intronisation est bien de demander à Notre-Seigneur de

régner sur nos familles et en particulier sur notre foyer, sur nos enfants, sur notre maison. Nous allons donc lui donner avec générosité la place d'honneur qui Lui est due mais qu'Il attend avec patience qu'on Lui offre.



On placera en première place et sans respect humain, au salon et aux yeux de tous, une belle statue du Sacré-Cœur (ou une image), qui sera la preuve qu'Il est véritablement institué le roi de la famille, honoré dignement.

Comme à Béthanie, la famille entière partagera alors ses joies et ses peines avec le Sacré-Cœur. Comme à Béthanie, Notre-Seigneur sera heureux d'être au milieu de nous et viendra « se reposer » avec joie.

Les époux, de par les grâces reçues le jour de leur mariage, ont le pouvoir de réaliser l'acte solennel de Consécration. Ils auront à cœur d'y faire participer leurs enfants si le Bon Dieu les en a déjà comblés. C'est avec joie que l'on aimera solenniser cette grande journée en ayant

¹ et ²⁵ Texte à trouver dans la rubrique « Les prières des familles catholiques »

au préalable réalisé une neuvaine de prière ; tous les participants se seront préparés, confessés (si leur âge le permet) pour cet événement et auront communie à une messe que l'on pourra faire célébrer à cette intention. On aura naturellement invité le prêtre à en être témoin ; il bénira la statue au préalable et on terminera cette journée par un repas de fête. La maman aura soin d'entretenir au pied de cette statue un joli bouquet, une veilleuse ou une bougie qui manifestera combien le cœur de tous, même en cas d'absence physique, reste présent près du trône du Divin Roi. Plus tard et chaque jour, la famille aimera se retrouver aux pieds du Sacré-Cœur pour la prière familiale et chaque année on aura soin de renouveler en famille cette Consécration.

Quels sont nos engagements ?

Si on demande à Notre-Seigneur de régner effectivement dans nos familles, on Lui demande aussi naturellement de régner dans nos cœurs, dans nos esprits et dans notre vie. Ce n'est pas un acte anodin, loin s'en faut ! « La consécration n'est rien d'autre qu'un don total de soi-même, dit le pape Pie XII, le règne du Sacré-Cœur dans la famille exige qu'une atmosphère de foi et de piété y enveloppe personnes et choses. Qu'on éloigne donc des foyers consacrés tout ce qui pourrait contrister le Sacré-Cœur : plaisirs dangereux, infidélités, intempérances, livres, revues et images hostiles à la religion et à ses enseignements. Qu'on en éloigne ces accommodements si fréquents de nos jours dans les relations sociales, ces prétentions de concilier la vérité et l'erreur, la licence et la morale, l'injustice égoïste et avare et les devoirs de la charité chrétienne. Qu'on éloigne de ces foyers consacrés certaines manières de cheminer à la limite de la vertu et du vice, entre le ciel et l'enfer.²⁶ »

²⁶ Pie XII Discours aux jeunes époux - 5 juin 1940

Et la réponse de Notre-Seigneur récompensera, ô combien, notre acte d'abandon à sa volonté : « Notre-Seigneur m'a promis, écrivait Sainte Marguerite-Marie Alacoque, que nul de ceux qui se consacreront à ce divin Cœur ne mourra sans être en état de grâce ! »

Que pouvons-nous attendre de mieux comme promesse pour parvenir, dans la sérénité, au terme de ce pèlerinage terrestre en entraînant ainsi tout notre foyer avec l'aide de Notre-Dame pour « reformer au ciel notre foyer d'ici-bas consacré à jamais à votre Cœur Immaculé » ?

Marguerite-Marie



Mois de septembre
dédié à Saint-Michel

Notre combat pour le règne de Jésus Christ dans nos familles

Oui je le veux !

L'histoire a prouvé que tout est à ceux qui sont au Christ. Hélas, elle montre aussi que depuis deux siècles, la France, mais aussi beaucoup de pays d'Europe et même du monde entier, ayant renié leur Créateur, ont tout perdu, comme l'enfant prodigue ! Heureusement, nous savons que les moyens d'obtenir une résurrection sont à notre portée, et plusieurs papes ont prophétisé que la France se relèverait. Mais Dieu respecte notre liberté et attend que nous affirmions sans fausse honte notre foi en prenant les moyens nécessaires pour « tout restaurer dans le Christ ».

Nous savons combien la ruine de la famille a été promulguée par les lois opposées à la doctrine de l'Eglise : ne plus respecter la vie, favoriser le divorce, prôner l'égalité homme-femme... on a tout mis en œuvre pour oublier les enseignements laissés par les parents, et bafouer l'héritage moral et matériel de ce qui constitue la famille. En un mot, tout l'ordre voulu par Dieu dans notre société a été banni !

Nos ennemis savent bien, eux, que la force et la prospérité d'une nation est la puissance de ses vertus morales, et que c'est l'éducation familiale qui soutient les traditions et les maintient. Quoi de mieux pour eux que de faire perdre au peuple ses traditions et son idéal ?!

L'abolition de ces lois révolutionnaires doit passer par la renaissance des traditions familiales qui permettent de raviver un esprit de famille contre cet esprit d'individualisme qui éloigne notre société de son but réel : tourner les âmes vers Dieu.

Mais alors comment s'y prendre pour restaurer le règne de Jésus-Christ dans nos familles ? Je dirais que cela tient

essentiellement en deux mots : **Ora et Labora**²⁷.

Ora :

Outre la connaissance et le respect de la doctrine de l'Eglise qui, à l'image de Jésus-Christ, « rend témoignage à la Vérité », le domaine de la prière offre des moyens innombrables. On y trouve évidemment le chapelet quotidien en famille ou le quart d'heure d'oraison quotidien. Mais deux moyens supplémentaires et recommandés par l'Eglise sont là pour nous aider : la consécration des familles au Sacré-Cœur demandée par Notre-Seigneur à sainte Marguerite Marie, et la consécration au Cœur Immaculé de Marie sollicitée par la Sainte Vierge auprès des enfants de Fatima.



Labora :

C'est une doctrine constante de l'Eglise que la nécessité d'unir prière et travail. Impossible de dire ici tout ce qu'il est possible ou même simplement nécessaire de faire. L'abbé Augustin Lémann nous dit que « les deux premiers moyens à employer pour obtenir la guérison d'une nation aux prises avec la mort sont la prière et la pénitence ». Or, à Fatima, Notre-Dame nous dit clairement que la pénitence qu'elle souhaite pour nous, c'est

²⁷ Devise bénédictine

l'accomplissement de notre devoir d'état. Et notre devoir d'état aujourd'hui est d'exercer pleinement toutes nos responsabilités dans tous les domaines qui nous concernent directement : nos familles, nos écoles, nos paroisses, notre travail, ainsi que les groupes que nous côtoyons : associations, groupes d'amis... Pour agir il faut avoir lu la position des enseignements de l'Eglise sur la famille, le choix des écoles, ce qui concerne la vie...et la mort, etc...afin de la vivre toujours plus parfaitement et de pouvoir en témoigner. Occupons-nous d'abord de notre prochain avant de nous lancer dans une charité lointaine...

Travaillons avec humilité : certes il s'agit là de contribuer à établir le règne du Christ, tâche parmi les plus nobles qui soient ; mais n'oublions pas que notre rôle se rapproche plus de celui du petit âne portant le Christ le jour des rameaux que de celui de son auguste cavalier. En effet, que penserions-nous si le petit âne, tournant la tête à droite et à gauche, opinait pour recevoir les hommages adressés à Notre Seigneur ?!

Ensuite, peu importe que nous soyons nombreux à œuvrer pour le règne du Christ ici-bas, ne nous en préoccupons pas : Dieu ne veut pas le nombre, Il veut notre foi. Que cela ne nous décourage pas ! Les apôtres n'étaient qu'une poignée d'hommes, et voyez comme ils ont évangélisé le monde...

Sachons aussi être patients et persévérants...les résultats se font parfois attendre, mais nous ne travaillons pas que pour nous : Dieu a le temps ; Dieu est hors du temps. Et par la communion des saints, rien de ce que nous faisons n'est perdu.

Ainsi le remède est simple, mais Dieu respecte la liberté des hommes et n'agira que si nous agissons. Il ne nous demande pas de faire des choses extraordinaires mais plutôt de « faire extraordinairement les choses ordinaires » ! Nous avons des raisons d'espérer, nous devons les rechercher, car plus nous aurons de

raisons d'espérer, plus nous aurons la force et le courage de nous battre ! Le monde passe, la terre tourne, mais Dieu reste. Non seulement le catholicisme traverse le temps, mais aussi il s'impose universellement, non par la force ou le volontarisme, mais par le Vrai, le Bien et le Beau qu'il contient et qu'il engendre. La nature même du christianisme est de s'incarner dans l'humanité et de relever le monde, de rétablir la création dans la Vérité. Tel est le salut apporté au monde par le Christ Roi.

Mettons-nous donc à genoux, consacrons-nous de tout notre cœur au Sacré Cœur et au Cœur Immaculé de Marie, puis accomplissons humblement notre devoir d'état en disant haut et fort :

Règne à jamais le Christ notre Roi dans nos âmes, nos œuvres et nos familles !

Sophie de Lédighen

(Inspiré en partie des revues de l'Action Familiale et Scolaire n°162 et 225).



Mois d'octobre,
mois du Rosaire

Eh bien, chantez maintenant ! Un bon carnet de chants est l'outil indispensable des trajets en voiture, ou des corvées en tout genre :

pour la vaisselle, le jardinage, les parcours de rentrée moroses, désigner un (ou une) préposé à l'animation musicale, qui sait entonner un chant joyeux fort à propos.

Et d'un seul coup, l'ambiance se détend, le travail se fait plus vite, et le sourire revient sur toutes les lèvres, même les plus maussades. C'est ce que l'on pourrait appeler de la musicothérapie familiale !

Nos anciens en usaient très facilement, eux qui n'avaient pas tous nos moyens technologiques modernes. C'est ainsi qu'ils gardaient leur joie de vivre par ces petits refrains populaires ou religieux. Sachons nous aussi encore partager ces moments de joie simple et de connivence musicale.



PLUS RAPIDE, PLUS EFFICACE....PLUS ECONOMIQUE

Les 1001 astuces qui facilitent la vie quotidienne !

Une rubrique qui tente de vous aider dans vos aléas domestiques.



Parlons des oreilles ...

C'est une amie qui m'a donné cette astuce :

Un shampoing rapide et un peu maladroit ...

un enfant qui immerge sa tête en prenant son bain ...

des débuts laborieux à un cours de natation ...

Vous avez - votre enfant - a les oreilles bouchées d'eau ...

Ce n'est pas terrible, c'est inconfortable, c'est désagréable, et si vous supportez cela avec bonne humeur, voilà un petit bougon qui se plaint.

Dites-lui de sauter d'un pied sur l'autre, en balançant sa tête de côté ...

Je vous promets un sourire étonné et ravi !



Vous appréciez cette rubrique ? Vous trouvez ces astuces intéressantes ou vous en connaissez de bien meilleures ? Alors ... partageons nos talents ! N'hésitez pas à écrire au journal.

Chers grands-parents,

Vous avez un rôle important à tenir vis-à-vis de vos petits enfants pour transmettre les richesses de votre expérience. Vous trouverez ici un texte de René Bazin qui pourra vous inspirer pour discuter avec eux :

« Enfants, si vous voulez être des Français dignes de votre race, défaites-vous de plusieurs peurs que voici :

- N'ayez pas peur d'être bons. C'est là une crainte très répandue et qui donne de leur audace aux mauvais. Ne criez pas votre bonté, mais ne la cachez pas à cause de l'exemple.

- N'ayez pas peur du danger, toutes les fois que le devoir commande. Allez-y vivement, joyeusement comme à la fête.

- N'ayez pas peur des échecs. Le premier est nécessaire car il exerce la volonté. Le second peut être utile. Si vous vous relevez du troisième, vous êtes un homme, vous êtes comme le raisin qui n'est jamais si bon que s'il mûrit sur les cailloux.

- N'ayez pas peur de la médiocrité de fortune. Soyez persuadés que la paix, la fierté, la générosité, l'honneur, la joie aussi, ont souvent été pauvres chez nous. Il y a des races qui cherchent l'argent passionnément. Il y en a qui en usent et qui croient à mieux. La plus belle race française a toujours été ainsi.

- N'ayez pas peur du victorieux, comme si la victoire était une raison. Ne restez pas dans l'esprit de la défaite. Les vaincus s'accusent trop eux-mêmes, ils perdent la moitié de leurs forces à copier leur ennemi. N'ayez pas peur parce que vous vous êtes trompés de bonne foi, mais relevez-vous de l'erreur. Les saints comme tous les chefs-d'œuvre se font lentement.

- N'ayez pas peur de la mode ; ne jugez pas d'une cause, d'une idée, d'une vérité par le nombre de ses partisans. Voyez les chiens. Ils ne considèrent pas la pauvreté de leur maître, ni son isolement. Ils l'aiment. C'est un exemple. Vous aimerez Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'abandon où les hommes le laissent.

- N'ayez pas peur de l'obscurité, de la difficulté de votre métier, car l'homme vaut non pas par l'importance et le retentissement de ses actes mais par la volonté qui l'anime. Un brin de paille ramassé avec amour par une fermière pour le nid de ses poules méritera plus de récompense que dix actions d'éclat faites orgueilleusement. Quand l'homme a cassé des mottes, semé de l'herbe, raboté des planches, conduit un tramway, graissé des roues de wagon, copié des lettres, aligné des chiffres, quoi qu'il ait fait, s'il l'a fait honnêtement, s'il n'a point causé de tort à son voisin, ni blasphémé, ni méconnu la bonté par qui tout subsiste, Dieu lui donne son paradis. Pour ceux qui savent voir, tous les métiers luisent également de ce reflet d'en haut.

- N'ayez pas peur de la guerre. Priez pour qu'elle soit épargnée à votre pays parce qu'elle est accompagnée de grands maux. Priez pour qu'elle ne soit pas injuste ; mais si elle est déclarée, jetez-vous y !

- N'ayez pas peur de la mort, parce qu'elle n'est qu'un passage, le défilé coudé, obscur pour nous, qui s'ouvre sur la plaine de lumière.¹»

¹ La douce France – René Bazin – Tome I^{er} – Editions Sainte Philomène



Cinquième Mystère Douloureux : Jésus meurt sur la Croix

Fruit de ce mystère : Le don de soi

En haut du chemin, il y a la petite colline où le drame s'achève. Le dénouement est brutal comme le reste. Cette tunique arrachée, ce corps meurtri étendu sur le bois rude et ces clous qui s'enfoncent dans les membres ! Notre cœur chrétien a peine à regarder ces scènes affreuses !

Et maintenant, sur le ciel de fin d'après-midi, voici que se détache la Croix de Jésus entre les deux autres condamnés. Au pied de celle qui porte l'écriteau : « Jésus, roi des Juifs », il y a le groupe, -si petit hélas !- des amis : sa mère et les saintes femmes... Seul Saint Jean est là, revenu, happé par son cœur. Peut-il laisser mourir seul, l'ami, le bien-aimé, sur la poitrine duquel sa tête reposait si tendrement quelques heures auparavant ?

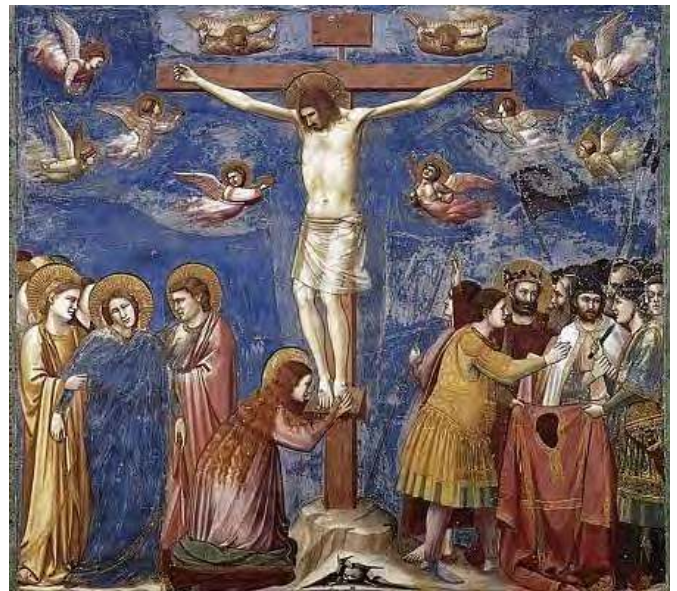
Et ce sont les heures d'attente, les mystérieuses, les solennelles heures d'attente de toutes les agonies quand on épie autour d'un être qui s'en va, les derniers mots, les derniers regards, les dernières pensées... Oh ! Agonie de Jésus... Mère immobile, pauvre Mère ! Il ne vous reste que l'échange suprême de vos pensées. « Femme, voici votre fils ; Fils voici votre mère... » C'est le seul héritage que Marie reçoit de son Bien-Aimé : la pauvre humanité à aimer avec tout son cœur de mère. A cette heure solennelle, c'est l'adoption suprême. Elle ne répond rien. Elle reçoit cette mission. Et dans le grand silence de la terre et des cieux, dans ce grand silence de l'âme, Jésus put dire : « Tout est consommé ».

O Marie, apprenez-moi le sens profond de ce mystère. Je ne médite pas mon rosaire aujourd'hui pour apprendre à mourir mais pour apprendre à vivre.

« Donne-toi, comme mon Fils s'est donné... »

La vie chrétienne est amour, et l'amour est un don. Tout ce qui nous fait nous retourner sur nous-mêmes est misérable et infécond. Il faut franchir les étroites limites de notre « moi », briser ce tenace égoïsme qui sans cesse, comme un enfant mal élevé, crie : « Et moi ? » Ma joie c'est le don que je fais de moi-même ; je ne suis riche que de ce que je donne !

Et à qui me donnerais-je, mon Dieu, si ce n'est à vous ? Oh, Notre-Dame, aidez-moi à bien comprendre ce sens profond de toute vie chrétienne. Que pour moi les rapports



avec Dieu ne soient pas un accord soigneusement passé : « Je donne ceci pour que vous me donniez cela. Votre part, la voilà Seigneur : cette Messe du dimanche, ces prières, moyennant quoi je suis tranquille et vous n'avez plus rien à me demander. J'équilibre mon budget spirituel... » Non ce n'est pas cela ! Ah ! je peux bien multiplier les prières, les aumônes et mêmes les sacrifices, si je ne me donne pas moi-même, je ne donne rien... Mon Dieu, faites que je regarde au fond de moi-même. N'aurais-je pas enterré moi aussi au fond du jardin ce « talent » que je n'ai pas envie que vous me demandiez... ?

Otez de moi cet esprit d'avarice spirituelle qui toujours calcule et suppute ses chances de gains et de perte. Si je vous donne tout, que me restera-t-il pour moi ?... Si je commence à vous donner généreusement tout ce que j'ai, n'allez-vous pas Seigneur, vous autoriser à en prendre plus ?... Est-ce que je ne la sens pas au fond de moi-même cette peur lorsque j'entends votre demande... ? « Mon Dieu, jusque là, je veux bien, mais pas plus loin... Cela est à vous mais le reste est à moi !... »

O Notre-Dame, vous qui avez tout donné, aidez-moi à tout donner à mon tour. Chaque élan vers vous, mon Dieu est une richesse.

A qui me donnerais-je, mon Dieu, à travers vous ?... Mais à tous. Les autres sont là autour de moi : mon mari, mes enfants, cette amie, ce voisin, tous ceux que j'appelle mon prochain. Si je veux les aimer vraiment, non des lèvres mais du cœur, il faut que je me donne sans compter, en m'oubliant moi-même. Dans les grandes choses comme dans les petites ! Le monde souffre d'une pénurie d'amour parce que nous retenons pour nous ce qui devrait aller aux autres, parce que nous mesurons parcimonieusement notre cœur... Nous sommes des avares de notre tendresse, de notre compassion, de notre temps. Ce sourire qui mettrait une lumière dans la maison de cette pauvre femme, cette visite toujours remise, cette lettre attendue, ce désir personnel que je fais passer en priorité...

Mon Dieu ! Jamais sans doute vous me demanderez le suprême témoignage de « donner ma vie pour ceux que j'aime » car cela reste exceptionnel mais aidez-moi à ne pas oublier que ce soir en rentrant, mon mari attendra un sourire même si je suis épuisée, mes enfants auront besoin de moi même si j'ai un livre passionnant à terminer, et je pourrais énumérer toutes ces joies personnelles à sacrifier avec le sourire parce que quelqu'un est là qui frappe à la porte de mon cœur. Vais-je dire : Non ! Je n'ai pas le temps » à tous ceux qui ont besoin de moi ?...

« J'aurais commis peut-être bien des fautes, mais au moins je ne me serais pas épargné » écrivait Jacques Rivière. Il y en a tant qui s'épargnent ! Ils ont beau dire « qu'ils se dépensent sans compter », ce n'est vrai qu'en apparence. Ils s'agitent, ils se fatiguent, ils donnent ce qu'on ne demande pas, ils essaient de compenser... mais ils retiennent toujours ce qu'on aimerait tant recevoir : ce don profond qui est un renoncement à soi-même.

Vierge Marie, notre « moi » est si tenace qu'il n'est pas facile de s'en dépouiller. Faites que je comprenne la leçon de l'amour suprême de Jésus en Croix. Que je sache la retrouver chaque fois que j'assiste à la Messe, sans me laisser happer par mes soucis. Que cette goutte d'eau mise dans le calice me rappelle que la Messe est aussi mon offertoire et que le Christ veut que nous y associions notre offrande. Faites que je donne humblement ma vie quotidienne avec ses banalités pour qu'à travers toutes ces petites choses ce soit vraiment le meilleur de moi-même qui se donne.

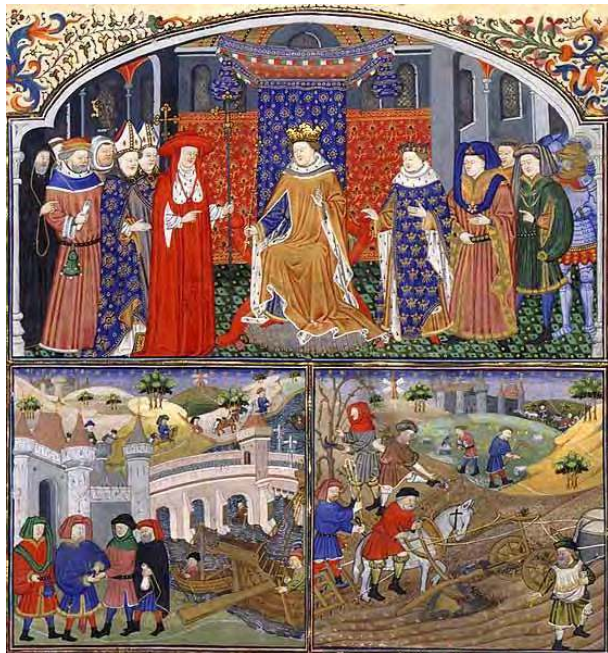
Vierge Marie, vous qui étiez au pied de la croix, témoin de cette grande offrande, prenez avec cette dizaine mon grand désir pour qu'il devienne une réalité.

D'après Paula Hoesl

Qu'entend-on par : La doctrine du Christ-Roi ?

Discuter
en famille

Nous ne vivons plus au temps de la monarchie française qui était d'essence chrétienne et catholique et nous avons progressivement perdu le sens commun des notions de roi et de royauté. Ne sommes-nous pas « citoyens de la République Française » ? Cette République n'a-t-elle pas été constituée en 1789 par les seules forces des révolutionnaires réunis en assemblée sans le concours ni de Dieu, ni de l'Église ? Ainsi la mentalité démocratique moderne nous rend presque inconcevable le terme de « sujet » au sens politique, c'est-à-dire celui qui est « assujetti », soumis à des lois qu'il n'a pas faites (au premier rang desquelles la loi naturelle qui lui est donnée par Dieu), et à des principes et un prince (du latin *princeps* de la même famille que le mot principe) qui est celui qui incarne l'*institution* royale et sur qui se fonde l'unité politique (car la volonté générale n'existe pas et donc ne s'incarne pas, raison pour laquelle vous ne verrez jamais *Marianne* se promener dans la rue). Au temps de la société féodale, le vassal faisait allégeance à son suzerain en lui rendant *foi* et hommage.



Les chevaliers prêtaient des serments de *fidélité* et les quarante rois qui ont fait la France exerçaient leur commandement sur des sujets qui se *confiaient* en eux (les mots de « foi », de « fidélité » et de « confiance » ont la même racine étymologique). Nous ne

trouvons rien de tel dans notre démocratie contemporaine basée sur le contrat social rousseauiste passé entre citoyens égaux en droit et libres de toute attache, de tout engagement. Dans cette conception politique, la société corrompt ce « tout parfait et solitaire » qu'est l'homme (*eritis sicut deus*) et le pouvoir des gouvernants est un pis-aller qu'il faut diviser pour se prémunir de ses abus. Une réflexion en profondeur sur un tel type de société et son gouvernement ne peut être une question indifférente pour tout catholique. L'étude réaliste de la politique par Aristote prolongée par Saint Thomas d'Aquin nous enseigne que l'homme est un animal *politique* : ce n'est pas un bon sauvage et il lui est naturel de vivre en société. De plus, parmi tous les régimes possibles, la royauté constitue habituellement le meilleur gouvernement²⁸, le plus vertueux et le plus apte à poursuivre le bien commun, tandis que notre démocratie moderne est le pire des régimes corrompus. Cette analyse est donc fondamentale puisque le Pape Pie XII a rappelé fort justement que « de la forme donnée à la société, conforme ou non aux lois divines, dépend et découle le bien ou le mal des âmes »²⁹.

Même s'il n'y a plus de roi ni de monarchie chrétienne en France, nous catholiques devons cependant toujours savoir et tenir fermement que Notre Seigneur Jésus-Christ est *Roi*, comme Dieu et comme homme, et que nous sommes ses sujets qui lui sont complètement soumis, spirituellement comme temporellement. Il est Roi parce qu'Il est Dieu et qu'Il a reçu du Père « la puissance, l'honneur et la royauté³⁰ ». De fait il n'y a pas, depuis 1789, de « République des Cieux » (de même que l'Église instituée par le Christ pour mener les hommes au salut ne pourra jamais être une démocratie malgré tout ce qui a pu être annoncé depuis 1962 !). Notre Seigneur Jésus-Christ est Roi comme homme car Il

²⁸ Voir la démonstration de Saint Thomas dans le *De Regno*, traduction Rulleau, édition Civitas, 2010. Pour une introduction à cette question, voir l'article *A propos du régime politique « le meilleur »* par Bernard de Midelt dans le n°174 de la revue de l'Action Familiale et Scolaire (AFS).

²⁹ Pie XII, message de la Pentecôte, 1941.

³⁰ Daniel, VII 13-14.

possède par nature « la primauté d'excellence et de perfection sur toute créature, en particulier la science et la puissance pour gouverner et ordonner à sa gloire et à celle de Dieu toutes les choses humaines temporelles »³¹. Non seulement Il a créé tout l'univers mais Il le gouverne et rien n'échappe à sa divine Providence : « comme Verbe de Dieu, consubstantiel au Père, Il ne peut pas ne pas avoir tout en commun avec le Père et, par suite, la souveraineté suprême et absolue sur toutes les créatures. ». Sur *toutes les créatures*, c'est-à-dire qu'elles soient chrétiennes ou non. Le Pape Léon XIII l'affirmait déjà à la fin du 19^{ème} siècle : l'empire du Christ « ne s'étend pas seulement aux chrétiens baptisés... il embrasse également et sans exception tous les hommes même étrangers à la foi chrétienne »³². Ainsi le Christ est-il l'Alpha et l'Omega, le principe et la fin de l'histoire, et à la fin des temps chaque homme sera soumis à son jugement.

Le Pape Pie XI a exposé avec force cette merveilleuse doctrine du Christ-Roi dans sa remarquable encyclique *Quas Primas* en 1925. Il poursuivait ainsi l'œuvre de Saint Pie X, dont la devise était *Omnia instaure in Christo*, et celle de Pie IX et du Cardinal Pie³³. S'appuyant sur les Saintes Écritures, le Pape Pie XI rappelle que Notre Seigneur est « le Roi établi par le Père sur Sion, sa montagne sainte, pour recevoir en héritage les **nations** et étendre son domaine jusqu'aux confins de la terre »³⁴. Les nations et non simplement les individus, c'est-à-dire les peuples et les gouvernements, ce qui témoigne encore de l'universalité de sa royauté et surtout qu'il s'agit bien d'une royauté « au **sens propre du mot** » comme le rappelle l'encyclique et pas seulement « au sens métaphorique » (comme lorsque nous disons par exemple que Notre Seigneur Jésus-Christ est « Roi des cœurs »). En effet, si le Christ règne sur tous les hommes et sur les sociétés naturelles comme la famille, combien ne doit-il pas régner plus encore sur la vie publique, les associations, les

entreprises et les institutions politiques. Les hommes ne peuvent cantonner Notre Seigneur Jésus-Christ à leur vie individuelle « privée » (c'est le « laïcisme ») et le priver ainsi de son autorité sur la vie politique puisqu'Il en est Lui-même à l'origine : « *Non est potestas nisi a Deo*³⁵ ».

L'Histoire Sainte comme l'histoire des chrétientés est remplie d'innombrables exemples où la conversion du chef entraîne celle de sa famille et de ses subordonnés car ce sont les supérieurs qui font les inférieurs (que l'on pense au centurion romain de l'Évangile). Sans cette affirmation *publique* de la foi par les premiers apôtres et disciples de Notre Seigneur Jésus-Christ, et leurs demandes incessantes qu'un culte *public* soit rendu à la vraie religion, l'empire romain puis la France ne se seraient jamais convertis et des millions d'âmes n'auraient pu être sauvées (depuis la conversion de Constantin en passant par le baptême de Clovis jusqu'aux missions dans tout l'empire français au 19^{ème} siècle). Ce culte public rendu à la vraie religion est la condition nécessaire pour que le Christ règne effectivement sur les nations qui se consacrent à Lui en baptisant ses chefs et en leur conférant l'autorité politique pour qu'ils commandent en son nom. Pie XI fait ainsi œuvre éducatrice pour les États en instituant par l'encyclique *Quas Primas* la fête liturgique du Christ-Roi : « Les États apprendront par la célébration annuelle de cette fête que les gouvernants et les magistrats ont l'obligation, aussi bien que les particuliers, de rendre au Christ un culte public et d'obéir à ses lois [...] car sa dignité royale exige que l'État tout entier se règle sur les commandements de Dieu et les principes chrétiens dans l'établissement des lois, dans l'administration de la justice, dans la formation intellectuelle et morale de la jeunesse, qui doit respecter la saine doctrine et la pureté des mœurs ».

Louis Lafargue

³¹ Mgr Tissier de Mallerai, *Politique du Christ-Roi*, revue Civitas n°12, 2^{ème} trimestre 2004.

³² Léon XIII, *Annum sacrum*, 25 mai 1899.

³³ Lire à ce sujet l'excellente synthèse du P. Théotime de Saint-Just, *La royauté sociale de N.S. Jésus Christ d'après le Cardinal Pie* parue en 1923.

³⁴ Psaume 2.

³⁵ « Toute autorité vient de Dieu », épître de Saint Paul aux Romains, 13, 1.

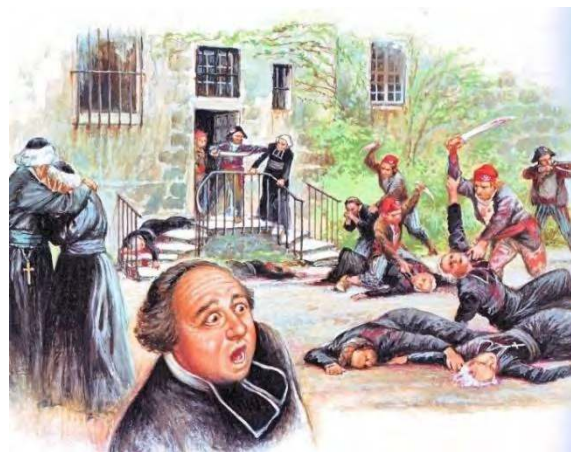
Le Christ-Roi, remède à la déchristianisation de la France

Se former
pour
rayonner

Que se passe-t-il aujourd'hui ? « Le présent, c'est Jésus-Christ chassé de la société, c'est la sécularisation absolue des lois, de l'éducation, du régime administratif, des relations internationales et de toute l'économie sociale » (Cardinal Pie, V, 172). C'est ce que l'on désigne par le terme de « déchristianisation », et celle de la France semble accomplie³⁶ en ce début de 21^{ème} siècle. La majorité des français ne baptise plus ses enfants, ne fréquente plus les sacrements. 4% seulement de la population va à la messe le dimanche. La société et les institutions politiques se sont détachées de Jésus-Christ et cela affecte les personnes dans leur vie intérieure, dans leur vie familiale et professionnelle et dans leur pratique religieuse. Les effets en sont visibles. Ce sont tous les signes de décadence et de décomposition de la société qui en découlent et qui sont incontestables au plan naturel : avortements de masse, naissances majoritairement hors mariage, suicides des jeunes, vagabondage sexuel et pornographie répandue, divorces dans les familles et polygamie successive (par les remariages), abandon des campagnes et du travail de la terre, chômage et précarité de millions de gens dans les villes, abandon et isolement des personnes âgées, pour finir par la destruction des corps dans le feu de la crémation... La cause principale et première de ces fléaux ne fait pas de doute : c'est la Révolution qui a entraîné en 1789 l'apostasie de la nation. La déchristianisation s'est poursuivie par la loi de séparation de l'Église et de l'État promulguée en 1905 et enfin par le Concile Vatican II qui a promu la liberté religieuse par la déclaration *Dignitatis humanae*. Examinons ces trois crimes et voyons leurs remèdes.

La Révolution a commis un crime politique et religieux : l'exécution du roi chrétien Louis XVI allant de pair avec la négation de Dieu. La conséquence immédiate en a été le rejet de la souveraineté de Notre Seigneur Jésus-Christ sur la France et la perte de la paix : guerres civiles,

persécutions, instabilité des gouvernements successifs depuis deux siècles... Comme l'a souligné Léon XIII, « les sociétés politiques ne peuvent sans crime se conduire comme si Dieu n'existait en aucune manière, ou se passer de la religion comme étrangère ou inutile.³⁷ »



La tentation de ce rejet de Dieu semble avoir toujours existé : *Nolumus hunc regnare super nos !*³⁸. Mais l'incarnation de cet athéisme politique en France est en réalité un phénomène spécifiquement moderne, d'une nouveauté inconcevable par les civilisations du passé qui elles, n'affirmaient pas que l'homme est créateur de toutes choses. Cet aspect de la Révolution a été bien mis en lumière par Jean Ousset avec son maître-livre *Pour qu'Il règne*. « Dieu est Roi des nations, "Rex Gentium" (Jerem X, 7). La modernité le nie. »³⁹. Ainsi cette négation de Dieu au plan politique ne provient pas seulement de la perte de la foi : il s'agit d'un crime prémédité par lequel les philosophes des « Lumières » ont sciemment refusé les choses qui sont prouvées au sujet de Dieu par des raisons naturelles. Le meilleur moyen apologétique de combattre ce crime est de recourir à la science théologique naturelle (appelée théodicée) qui nous montre que « la raison peut par ses seules forces, quoiqu'avec difficulté, se faire une idée exacte bien qu'imparfaite de Dieu auteur de la nature...⁴⁰ ».

³⁷ Léon XIII, *Immortale Dei* (1^{er} novembre 1885).

³⁸ *Nous ne voulons pas qu'Il règne sur nous !*, Saint Luc, 19, 14.

³⁹ Expression tirée de la brochure *Peut-il exister une politique chrétienne ?* de Bernard de Midelt, AFS, 2011.

⁴⁰ Voir Garrigou-Lagrange, article de la *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques*, 1920, p 353.

³⁶ C'est l'affirmation de l'historien Jean de Viguerie, dans un article paru dans le quotidien *Présent* en 1995.

Le deuxième crime, celui de la séparation de l'Église et de l'État, prétend s'appuyer sur le fait que ceux qui ont perdu la foi ou ne l'ont jamais eue, ne peuvent savoir quelle est la vraie religion et que pour cette raison il ne peut y avoir de religion officielle dans la société. Là encore Léon XIII a montré combien cette opinion est erronée : « Si l'on demande, parmi toutes ces religions opposées qui ont cours, laquelle il faut suivre à l'exclusion des autres, la raison et la nature s'unissent pour nous répondre : celle que Dieu a prescrite et qu'il est aisé de distinguer, grâce à certains signes extérieurs par lesquels la divine Providence a voulu la rendre reconnaissable, car, dans une chose de cette importance, l'erreur entraînerait des conséquences trop désastreuses. [...] Puisqu'il est donc nécessaire de professer une religion dans la société, il faut professer celle qui est la seule vraie et que l'on reconnaît sans peine⁴¹, surtout dans les pays catholiques, aux signes de vérité dont elle porte en elle l'éclatant caractère.⁴² » Or il est aisé de reconnaître quelle est la vraie religion, notamment grâce aux nombreux miracles de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il a affirmé à ce titre à propos des pharisiens : « Si je n'avais pas fait parmi eux des œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auraient pas de péché ; mais maintenant ils les ont vues, et ils ont haï et moi et mon Père.⁴³ » Ainsi tout État, même s'il est païen au départ, a le devoir de rendre un culte public à la seule religion catholique et de prêter à l'Église son appui quand elle en a besoin. Au plan personnel, l'un des meilleurs moyens de combattre le crime du laïcisme est la pratique des *Exercices spirituels de Saint Ignace* qui montrent bien qu'il n'y a pas de troisième voie possible entre l'étendard du démon et celui du Christ-Roi. C'est la pratique régulière (chaque année) des *Exercices* selon la méthode du Père Vallet qui a soutenu Jean Ousset et ses compagnons dans la réalisation de l'une des plus belles œuvres contre-révolutionnaires françaises de ces deux derniers siècles : la Cité Catholique.

Le troisième crime est celui du découronnement⁴⁴ de Notre Seigneur Jésus-

Christ par les plus hautes autorités de l'Église à partir de Vatican II et notamment de la déclaration *Dignitatis humanae*. Cette déclaration affirme que « la personne humaine aurait droit, au nom de sa dignité, à ne pas être empêchée d'exercer son culte religieux quel qu'il soit, en privé ou en public, sauf si cela trouble l'ordre public⁴⁵ ». Dans cette conception, l'espace public devient neutre, ouvert à toutes les religions, et les États ne peuvent plus rendre de culte officiel à la seule vraie religion en raison de ce relativisme religieux généralisé. C'est pourquoi, au nom de cette fausse liberté religieuse, de nombreux prélats demanderont aux derniers États catholiques de supprimer toute référence à Notre Seigneur Jésus Christ et à sa royauté sociale dans leurs constitutions. Cette Révolution dans l'Église a provoqué l'apostasie des dernières nations catholiques (en particulier dans le monde hispanophone) et la progression fulgurante des fausses religions dans ces pays (par exemple le développement accéléré du pentecôtisme au Brésil et en Amérique du Sud). Ce crime ne se combat à nouveau que par la réaffirmation des droits de Notre Seigneur Jésus Christ, qui Lui seul est la Vérité (l'erreur, elle, n'a aucun droit).

Le Pape Benoît XV indiquait en pleine 1^{ère} guerre mondiale que « c'est l'athéisme légal érigé en système de civilisation qui a précipité le monde dans un déluge de sang⁴⁶ ». Les faits lui ont malheureusement donné raison puisque les États n'ont toujours pas proclamé depuis les droits de Jésus-Christ sur la société et de nombreux autres désastres ont eu lieu (notamment la 2^{ème} Guerre Mondiale, le communisme, etc.). Tant que cette situation durera, nous ne retrouverons pas la véritable paix. Citons à nouveau Pie XI, « Voulons-nous travailler de la manière la plus efficace au rétablissement de la paix, restaurons le Règne du Christ. Pas de paix du Christ sans le règne du Christ. » Confions-nous pour cela à la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui participe à la Royauté du Christ et y dispose les cœurs : *Regnum Christi per Regnum Mariae*.

Louis Lafargue

⁴¹ Ainsi l'État reconnaît sans peine la vraie religion, même s'il n'est pas « catholique » au départ.

⁴² Léon XIII, encyclique *Libertas*, 20 juin 1888.

⁴³ Saint Jean, 15, 24.

⁴⁴ Lire à ce sujet l'ouvrage magistral de Mgr Marcel Lefebvre, *Ils l'ont découronné*, éditions Fideliter, 1987.

⁴⁵ *Dignitatis humanae*, 2.

⁴⁶ Benoît XV, *Allocution au Sacré Collège*, 1917.

- Le Christ-Roi dans la famille ? Quand même, ce n'est pas un monarque absolu, le Louis XIV de la famille !

- Le Christ-Roi, c'est d'un autre âge ! pourquoi-pas le Christ Président ?

Reprenons l'étymologie :

- Président vient de « prae », avant, et « sederer », être assis : celui qui occupe le premier rang dans une assemblée.

- Roi vient de « Rex, Regere » : conduire, diriger vers le bien. Jésus-Christ est bien roi !

Nous disons chaque jour : « Notre Père,... que votre règne arrive » : Dieu est Père et Roi simultanément ! La Royauté du Christ est le Règne de l'Amour, du don parfait, l'Amour du Père, qui nous conduit au Bien, au Ciel !

Royauté intérieure

Pour que le Christ règne dans la famille, il doit régner dans le cœur du père de famille (et de la mère). Fils de Dieu, le père est conscient de sa mission et sait que « sans moi, vous ne pouvez rien faire ! » et « je puis tout en Celui qui me fortifie »

Le père de famille cherchera donc à développer sa vie de prière, étape par étape, selon son point de départ : d'abord la fidélité aux prières quotidiennes, la prière en famille et avec son épouse, puis le chapelet, la méditation, une retraite périodique... Il sait que la communion fréquente lui donnera Jésus-Roi lui-même, avec qui tout devient possible malgré nos imperfections.

Royauté dans la famille

Le père rend concrète la Royauté du Christ sur la famille: il établit les usages et coutumes qui favorisent l'ordre et la paix entre les membres, il prend soin d'être uni à son épouse, il protège sa femme et ses enfants.

Cette protection est non seulement physique : procurer la subsistance et la sécurité, les assurances suffisantes; mais

aussi morale : garantir une atmosphère de paix, de bonté et de pureté dans la maisonnée en triant les influences : internet, magazines, contacts et amitiés. Que ce qui entre dans la maison soit digne de ce que nous aimerions en voir sortir !

Le père conduit ou –au moins- encourage la prière de la famille en y participant. L'Eucharistie l'aidera à développer la sobriété, la joie et la paix dans sa famille.

Le père comprend que sanctifier le dimanche, c'est en faire un jour pas comme les autres ! Le dimanche, on va à une belle messe, en étant bien habillés. Le dimanche



est un jour de calme, un jour où la famille se retrouve, échange, se soutient mutuellement, et fait quelques activités communes : jeux, promenade, bricolages. Ce jour-là, le père pourra aussi raconter des vies de saints, l'histoire de France ou l'Histoire Sainte.

Rayonner dans la société

La première contribution au règne social du Christ reste l'exemplarité de la famille. Les époux chercheront l'amitié ou les conseils d'autres époux auxquels ils aimeraient ressembler. La fréquentation de bonnes écoles par les enfants est souvent l'occasion d'engager de saines amitiés.

La société étant d'abord un regroupement de familles, et non pas le « vivre-ensemble » d'individus indépendants

dans un équilibre conjoncturel de leurs individualismes égoïstes, les familles doivent s'unir pour soutenir les écoles, les paroisses, les mouvements de jeunes, chacune selon ses capacités. Comment ne pas vouloir transmettre aux jeunes ce que nous avons reçu ? Nous voulons tous que nos enfants et petits-enfants vivent dans un monde meilleur. Ne restons pas consommateurs, n'attendons pas que d'autres gèrent ces œuvres parce que « c'est leur travail » ou que « nous ne sommes pas capables »... Ce qui compte, c'est de participer avec générosité ! Chacun doit donc trouver un équilibre entre le temps nécessaire en famille et à la maison, et un engagement à l'extérieur.

Les pères de famille ont également un rôle à jouer dans leur profession, occasion de créer des solidarités naturelles pour se perfectionner ou s'entraider dans un réseau professionnel.

« Le rôle social de l'officier » (Mal Lyautey) est connu de tous, n'oublions pas le rôle social du « manager » dès que nous avons 2 ou 3 personnes –ou plus– sous notre direction ! Les pères doivent donc contribuer à la recherche du Bien Commun par un engagement de responsable (« manager ») chrétien, ou d'entraide par exemple syndicale. Par une implication dans le comité d'entreprise, on peut avoir une influence réelle sur le choix des ouvrages de la bibliothèque, ou des organismes éligibles à des subventions (mouvements de jeunes, BAFA, écoles...).

Donner au monde malade, le goût de la santé !

Dans nos réseaux professionnels, nous pouvons détecter les bonnes volontés, suffisamment généreuses pour donner de leur temps pour les autres. Elles peuvent être mieux disposées que d'autres à chercher des conseils d'éducation, un idéal et peut-être la Foi.

Ne ratons pas les occasions de leur parler de Dieu ! Nous pouvons aussi montrer à

nos collègues, notre joie de préparer mariage, baptême, communion ou pèlerinage; ou notre esprit de compassion et de prière dans les souffrances ou les deuils. Soyons apôtres avec la grâce de Dieu !

Des résolutions concrètes pour la rentrée

La rentrée est l'occasion de passer en revue, avec notre épouse, nos règles de vie familiale et spirituelle et d'en améliorer une ou deux...: prière entre époux, en famille, éléments concernant l'ordre, la paix ou les amitiés....(voir FA-10, Soyons de bons époux !)

Pensons à inscrire nos enfants au catéchisme, dans le scoutisme ou la croisade eucharistique avant même de penser au sport ou à la musique. Encourageons nos grands à participer aux activités d'étudiants, « de jeunes pros » ou de bienfaisance en milieu catholique. Il ne faut pas rester seul !

Pourquoi ne pas rejoindre un cercle d'étude ou de formation? Même si nous ne pouvons pas faire beaucoup, soyons attentifs à lire un minimum ou à assister à quelques conférences dès que l'occasion se présente !

Répondons à l'appel de Dieu et de l'Eglise en plaçant le Christ-Roi dans notre cœur, dans nos familles et en le servant dans la société et dans nos métiers !

Hervé Lepère



Donner au monde le goût de la santé !

« Si l'on croit que Dieu a appelé les hommes à une destinée surnaturelle, on ne peut se contenter de les voir tendre vers une perfection humaine. Si l'on croit que Dieu a voulu que son Fils fût pour eux le moyen de salut, on ne peut se résigner à les voir vivre dans l'ignorance du Sauveur. Si l'on croit que Dieu a institué l'Eglise pour réaliser l'unité des hommes dans le Christ, on ne peut se contenter d'une solidarité humaine d'où le Christ serait absent, où l'Eglise n'aurait pas sa place(...), on ne pourra rester en paix tant que tous les hommes n'auront pas reconnu cette autorité, cette vérité, cette source de vie divine. »

Bien sûr, il est permis d'hésiter sur les moyens à prendre, la rapidité avec laquelle franchir les étapes, mais le chrétien se reposera sur sa Foi, le désintéressement, l'humilité et son amour de Dieu. Il se souviendra, que devant la gravité de la maladie qui affecte le monde, la famille, les individus, (...) « il faut beaucoup d'amour. Il faut beaucoup de fermeté et beaucoup de douceur, de la patience aussi avec un sens judicieux des étapes. Il faut certes, un remède énergique, mais dont le choc ne soit point trop violent. Charité donc, bénignité, sens chrétien d'une sainte tolérance. Et d'abord, s'efforcer de rendre à ce monde malade le sens et le goût de la santé.

Donc vérité d'abord. Lui faire prendre conscience de son état, du désordre où il est, et le lui faire détester ». (...)

Pour cela, « il faut avoir la Foi ! Sans elle, point d'espérance..., point de force non plus (...)

Nous n'osons plus rien parce que nous ne croyons même plus, trop souvent, que la Royauté Sociale de Notre Seigneur soit seulement souhaitable. Notre idéal, c'est la neutralité, le confort d'un inter-confessionnalisme sans histoires, où les fidèles des religions les plus diverses voisinaient en se congratulant. Voilà ce que beaucoup d'entre nous prétendent même appeler « charité » !

(...) Ne sachant plus tout regarder à la seule lumière de la foi, nous ne pouvons plus avoir conscience de la force qu'elle découvre, force qui n'est autre que celle même de Dieu.

Aussi tout nous inquiète-t-il : notre indigence personnelle, notre pauvreté, notre petit nombre ! Que n'avons-nous la foi de Sainte Jeanne d'Arc ! (...) Le Bon Dieu se plaît à confier le succès de Sa cause à de minuscules bataillons. Le diable, rageusement, lançait au curé d'Ars : « S'il y en avait trois comme toi sur la terre, mon royaume serait détruit ! » (...)

« Notre foi est trop souvent débile. Mais n'y a-t-il pas aussi comme un étiolement de vertus beaucoup plus élémentaires ? Et l'on songe à cette réflexion du Père de Foucault au général Laperrine : *J'avais cru, en entrant dans la vie religieuse, que j'aurais surtout à conseiller la douceur et l'humilité ; avec le temps, je vois que ce qui manque le plus souvent, c'est la dignité et la fierté !* »

Soyons dignes et fiers des grâces que nous avons reçues et, avec Foi, répondons à l'appel de Dieu et de l'Eglise !

Extraits de « Pour qu'Il règne » de Jean Ousset.

UN PEU DE DOUCEUR DANS CE MONDE DE BRUTES....

ou quelques principes élémentaires de Savoir-Vivre, expression de notre charité.....

De la tenue à la messe

Les déplacements du prêtre dans le chœur sont soigneusement codifiés par respect pour la présence de Notre-Seigneur dans le tabernacle. De la même façon, certaines règles élémentaires de politesse envers le Saint Sacrement, sont à respecter du côté des fidèles, petits et des grands.

A la messe, nous sommes en présence du Roi des Rois et Seigneur des Seigneurs, c'est pourquoi notre attitude doit se revêtir d'encore plus de respect que devant le plus grand des souverains terrestres.

Alors voici quelques principes de base applicables facilement :

- Eteindre son téléphone portable avant d'entrer dans l'église ;
- Se signer lentement avec de l'eau bénite ;
- Faire une belle génuflexion, bien droite, en posant le genou droit à terre ;
- Ne pas faire de bruit, ni parler haut en faisant ses commentaires pendant la cérémonie ;
- Ne pas se retourner, ni bouger dans tous les sens ;
- Poser ses pieds à plat par terre, sans croiser les jambes ni les poser sur l'agenouilloir, que l'on soit debout ou assis ; les tous jeunes enfants, trop petits pourront naturellement s'en servir néanmoins pour se hausser.
- Eviter de tousser ou de se moucher bruyamment ; surtout pendant la Consécration où aucun bruit ne doit perturber l'adoration des fidèles.
- Contrôler ses enfants afin que leur tenue ne gêne pas le prêtre ni les fidèles.
- Si l'on doit sortir, ne pas rejoindre sa place pendant la lecture de l'Épître, de l'Évangile, le sermon ou la Consécration mais rester discrètement au fond, pour ne pas perturber.
- Avoir une tenue digne pour aller communier (proscrire les mains dans les poches ou derrière le dos). En revenant du banc de Communion, laisser la Sainte Hostie fondre sur la langue par respect pour les Saintes Espèces.

Vous remarquerez que ce sont des principes de base, dictés par la plus simple charité, qui vise à ne pas empêcher ses voisins de se recueillir et à garder une atmosphère de dignité qui sied à notre Créateur et Sauveur, réellement présent sur l'autel.

Comme le silence recueilli d'une foule priante est magnifique !



Chère Bertille,

Tu me disais récemment combien tes espérances étaient déçues et que si le gouvernement était autrement, et si le président était untel ou untel, et si..., et si... tout irait mieux...

Ta réflexion m'a beaucoup intéressé et j'y ai réfléchi...

Je me suis dit qu'en effet il y avait urgence... urgence de prendre conscience de la grandeur de notre mission, à nous femmes catholiques !

En effet, tous ces hommes qui gouvernent, qui dirigent les grandes sociétés, qui semblent avoir entre leurs mains l'avenir de la nation, tous ont été des enfants, tous ont été éduqués par une maman...

Alors n'est-ce pas là le chemin du secret qui mènera la société vers le ciel ?

Qui sont donc ces mamans des grands hommes de demain ? Sur qui vont reposer nos familles ? Qui devra soutenir les hommes, les encourager dans leurs responsabilités familiales et professionnelles ? De qui dépendra le salut de plusieurs générations d'âmes ? Qui ? Si ce n'est les jeunes filles d'aujourd'hui, futures mères de famille ou consacrées ?

C'est donc entre tes mains et celles de tes amies que repose la responsabilité de former les hommes de demain !

Nous avons dans l'histoire l'exemple des mères de grands hommes : Blanche de Castille, Marguerite Sarto et bien d'autres. A toi de lire la vie de ces saintes femmes et de les imiter. Mais je sais aussi combien il est difficile de transposer la vie de ces femmes d'autrefois à nos temps actuels. Essayons donc ensemble de voir les moyens à prendre car c'est dès aujourd'hui qu'il faut te préparer à ton rôle de demain.

Tout d'abord :

- prends conscience de tes responsabilités,

- aie une vie de prière ; et que ce ne soit pas seulement des mots récités mais un véritable échange avec Dieu ; que ta prière soit louange, reconnaissance et demande que Dieu, qui ne refuse jamais ce qu'on lui demande avec foi, te donne en particulier la vertu de force ;
- forme-toi, dans le domaine de l'intelligence (lecture, études, culture générale, formation philosophique, catéchétique, historique et encore couture, cuisine, art de la table,...) mais forge aussi ta volonté, assouplis ton caractère afin d'être en mesure de donner le meilleur de toi-même, d'être capable de donner en vérité, de pardonner sans rancune..., développe ta générosité, ton sens du service, ton sourire, ta discrétion.
- agis au quotidien, dans ton devoir d'état tout d'abord et aussi dans tous ces moments où l'héroïsme te sera nécessaire.



BLANCHE DE CASTILLE

Bien souvent tu me dis combien il est difficile de vivre au milieu du monde actuel ; tu remarques les différents

comportements de tes amies et tu ne sais quel modèle prendre... Tes compagnes ne sont pas de mauvaise volonté, mais elles n'ont pas forcément conscience du message qu'elles véhiculent, sur leur rôle de femme, sur l'image qu'elles donnent ou qu'on leur fait donner. Elles sont souvent manipulées sans qu'elles en aient pris conscience par un monde qui volontairement veut détruire la véritable essence de la femme.

Bien souvent elles essaient de se frayer une place dans le monde actuel en se faisant aussi discrètes que possible pour ne pas que l'on risque de remarquer qu'elles sont -tout de même- un peu hors du commun (issue d'une famille classique, venues d'une école qui se tient, allant à la Messe le dimanche...), ou au contraire, elles adoptent un comportement un peu frondeur mais qui cache en réalité une grande fragilité. Elles essaient de maintenir juste la tête hors de l'eau en essayant de ne pas boire la tasse, et en craignant toujours de n'être pas assez « comme les autres », tout en gardant comme un réflexe la peur de perdre son âme ; mais à jouer à ce jeu dangereux tu en as vu plus d'une tomber et cela te fait peur.

A toi donc qui me pose cette question, toi qui a de grandes aspirations, je parle franchement et je te dis qu'il n'y a, devant Dieu, qu'une seule solution : il te faut choisir entre Eve ou Marie...

Eve, qui tenta et perdit Adam en se perdant elle-même et toute sa race...

Marie, mère de Dieu, à qui nous devons la liberté de pouvoir éviter le péché et de parvenir aux joies éternelles.

Cela peut te sembler difficile mais tu verras qu'une fois que tu auras déterminé ton choix avec l'aide de Dieu, le chemin te paraîtra clair, même s'il te demande de l'héroïsme.

Et plutôt que de te sentir mal à l'aise partout, plutôt que d'avoir peur de passer pour une extra-terrestre au milieu de tous,

plutôt que de craindre d'avouer tes différences, tu seras fière de témoigner.

Témoigner que ta différence est ta force. Témoigner de ta joie d'être enfant de Dieu, de ton hérité familiale, de tes certitudes que nul doute ne vient troubler, de la force immense que tu as d'être issue d'une famille catholique et solide.

Il ne s'agit pas non plus de sortir avec ton drapeau et de chercher à provoquer ; il ne s'agit pas non plus de partir maladroitement à la conquête du monde... Mais il te faut réfléchir sérieusement à ta vocation de femme. Tu feras le bilan de ce que tu as reçu et de ce qui te manque pour être là où le Bon Dieu t'a réservé une place. Tu deviendras ainsi la femme forte de l'Évangile ; fière d'être ce que tu es, rayonnante, prête à transmettre ce que tu as reçu et même davantage ! Ta vocation est de briller, non comme une « star » éphémère mais comme les étoiles du ciel avec ta pureté de corps, d'âme et de cœur et sache-le, tu peux en être fière et bien d'autres t'envient en secret !

Tu dois être le sel de la terre ; c'est le rôle que Dieu te réserve alors pourquoi chercher à s'affadir assez pour se fondre dans la masse ?

Voilà, ma chère Bertille, la réponse à ta question. Rien ne sert de se désoler sur ce qui est : le passé est derrière nous mais l'avenir est devant et il est entre nos mains sous le regard de Dieu ; comme notre mission est grande et enthousiasmante !

Je t'embrasse et te souhaite une belle rentrée.

Madalen

Afin que Notre-Seigneur bénisse toujours davantage notre Revue et son apostolat, nous faisons régulièrement célébrer des Messes. Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à cette intention en le précisant lors de votre don.

Vive la rentrée !

Début septembre, il fait encore beau à Paris et le parfum des vacances ne s'est pas encore estompé, mais rien à faire, c'est la rentrée et il faut rejoindre l'école ou l'université, retrouver les amphis ternes et les professeurs un peu aigris.

Mais pourquoi cela après tout ? Quel est vraiment le but de faire des études, c'est une période de la vie, un passage obligé avant la vie professionnelle qui arrivera bien un jour mais le plus tard possible ? Ou n'est-ce pas plutôt le moyen de décrocher un travail intéressant ? Mais est-ce vraiment possible ? Pourquoi travailler, au fond ?



A la base le problème vient de notre liberté ! En effet Dieu nous a créés libre donc en puissance, mais il nous revient de mouvoir cette liberté vers le bien et de l'utiliser en vue de notre fin. Et le travail est l'utilisation, la mise en œuvre de notre liberté à des fins créatrices. Quand nous travaillons, nous donnons une part de nous même en réalisant quelque chose. En ce sens, nous nous rapprochons de Dieu qui est le créateur. Or nous sommes faits pour Dieu, nous nous rapprochons donc de notre fin, ce qui nous procure du bonheur et contribue à notre épanouissement. C'est pourquoi d'un point de vue purement philosophique, et aussi paradoxal que cela puisse te paraître, nous devons travailler pour être heureux.

Pour rester plus pragmatique, le travail nous permet de gagner notre vie, de subvenir à nos besoins et surtout de pouvoir entretenir une famille. De façon indirecte, il nous permet donc de nous accomplir encore plus parfaitement en nous donnant le moyen de

transmettre la vie en étant capable de donner une bonne éducation à nos enfants. Ce moyen nous fait participer encore plus à la puissance créatrice de Dieu et nous apporte le bonheur.

Tout ceci est beau en théorie je te l'accorde, mais en pratique encore faut-il avoir un métier qui nous plaise et dans lequel nous soyons suffisamment à l'aise pour y être bon et donc nous y épanouir. Alors comment choisir ? Vers où s'orienter, il y a tellement de choix !



D'abord il te faut observer autour de toi et poser des questions à ceux qui travaillent pour te faire une idée de leur quotidien. Ensuite apprends à te connaître et à discerner tes goûts d'une part mais aussi tes qualités et tes dons d'autre part. Enfin, sois ouvert aux opportunités qui te seront soumises ou proposées (stage, job d'été ou discussions...). Et finalement laisse-toi guider par la Providence qui te mènera à ta place.

N'oublie jamais non plus de parachever ta formation religieuse et doctrinale. Tu as peut-être eu la chance de recevoir les bases (c'est un peu comme le solfège : nécessaire mais pas suffisant !), il te faut maintenant continuer à lire, à te former par tous les moyens qui te sont offerts ; cela fait partie des devoirs du catholique et il y a tant à découvrir...

Enfin, où que tu sois, et quelle que soit l'orientation que tu as prise, donne le meilleur de toi-même, tu ne le regretteras jamais et tu en récolteras toujours les fruits, soit maintenant, soit plus tard, soit ici, soit là-haut ! Alors au travail cher ami, tu verras, tout cela n'est finalement qu'un jeu si tu t'y laisses prendre, et il y a moyen de vraiment t'amuser et t'épanouir en travaillant ! Incroyable non ? En plus tu y gagnes ton ciel, alors fonce et au boulot !!

Charles

Ode à Marie

Vierge Sainte dont les petits oratoires émaillent nos campagnes,
Fleuris par des mains pieuses et fidèles
Qui déposent à vos pieds joies et peines,
Vous êtes là pour nous, Mère aimante et votre tendresse ouvre nos cœurs.

Vierge Sainte, toute humble et remplie de l'immense joie du Fiat
Qui vous fit courir vers Elisabeth,
Devinant son besoin et chanter avec elle la miséricorde divine enfin incarnée,
Apprenez-nous à donner aux autres Notre Seigneur lui-même,
Par la joie et la charité de notre foi.

Vierge Sainte, toute adorante de votre nouveau-né sur la paille de la crèche,
A l'obéissance discrète lors de la présentation au temple,
Totalement abandonnée lors de la fuite en Egypte,
Aidez-nous à vivre de l'essentiel, regardant les choses terrestres comme passant,
Ne devant nous servir qu'à grandir vers votre divin fils.

Vierge Sainte, debout au pied de la Croix, Mère des douleurs,
Miracle que ce « Stabat Mater », ayant seule gardé la foi
Voyant la Résurrection au-delà du calvaire,
Vous êtes là comme le phare dans la tempête, l'étoile dans la nuit,
Pour nous rappeler de ne jamais perdre confiance.

Vierge Sainte, splendeur des cathédrales dont la magnificence célèbre votre grandeur,
Votre incomparable dignité de Mère du Sauveur,
Couronnée d'étoile, terreur des démons,
Présentez de vos belles mains, ô vous notre médiatrice, nos pauvres prières,
Pour les rendre présentables et dignes, purifiées, devant le Tout Puissant.

Vierge Sainte, qui chaque jour êtes notre avocate,
Vers qui nos « Ave Maria » crient sans cesse « maman, maman »,
Apprenez-nous à savoir vous faire plaisir de mille petits riens, de belles communions,
A vous remercier car nous aurons pu, tout au long de nos jours,
Jusqu'à notre dernier souffle où vous nous assisterez,
Voir votre tendresse de mère avant de la goûter dans la joie du Ciel.

Jeanne de Thuringe

ACTUALITÉS CULTURELLES

Spécial journées du patrimoine : les 15 et 16 septembre 2018

❖ **Bussy le Grand (21) :**

Cette année, le comte de Bussy-Rabutin aurait fêté ses 400 ans. Un anniversaire que nous vous invitons à célébrer le week-end des Journées européennes du patrimoine dans son château bourguignon ouvert gratuitement pour l'occasion.

Le château de Bussy-Rabutin a été construit au XVI^e siècle, puis aménagé par Roger de Rabutin, cousin de Madame de Sévigné.



❖ **Chatenay-Malabry (92) :**

Au Domaine de la Vallée aux loups. L'année 2018 marque la célébration des 250 ans de la naissance de François-René de Chateaubriand. Pour les Journées du patrimoine, vous pourrez accéder à la demeure et bénéficier de l'ouverture exceptionnelle de la chapelle, de la bibliothèque de la maison ainsi que de la tour Velléda où l'auteur avait installé son bureau. Vous (re)découvrirez également le parc : un concert en déambulation et des danses folkloriques seront proposés par un ensemble vocal, musiques et danses traditionnelles venu des pays des Balkans.

Également à visiter les 15 et 16 septembre, le **château de Combourg (35)**, en Bretagne, où Chateaubriand passa son enfance. "C'est dans les bois de Combourg que je suis devenu ce que je suis" écrivait-il ainsi dans ses *Mémoires d'outre-tombe*.

❖ **Villeneuve-sur-Fère (02) :**

Paul Claudel est né il y a 150 ans ; l'occasion de découvrir la maison où il passa son enfance, aux côtés de sa sœur Camille. Le lieu vient de rouvrir ses portes après une grande campagne de restauration. Pour les Journées européennes du patrimoine, vous pourrez découvrir la maison et visiter l'exposition installée dans le jardin intitulée « Mon pays ». Il vous sera également possible de participer à une promenade littéraire agrémentée de lectures de textes de Paul Claudel et d'anecdotes sur la vie des deux artistes.

❖ **Château de Chambord (41) :**

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la visite du château de Chambord vous réserve bien des surprises. Découvrez d'abord l'échansonnerie (pièce du palais où se faisait la distribution du vin) de son Altesse royale Madame. Une occasion rare de visiter cette salle dont les murs sont ornés de dessins réalisés par des domestiques au XVII^e siècle. Cette visite sera l'occasion de découvrir les écuries et la sellerie. Pour finir, une activité inédite vous est proposée : pour la première fois, les combles de la tour ouest du donjon et leur impressionnante charpente du XVI^e siècle seront ouverts à la visite.

❖ **Château de Chenonceau (37) :**

Dévoilé le 2 juin dernier, profitez des Journées européennes du patrimoine pour découvrir le jardin "Hommage à Russell Page". Imaginé dans les années 1950 par le paysagiste anglais pour le château de Chenonceau, c'est finalement Nicholas Tomlan qui a donné vie à ce projet fou à partir de croquis retrouvés par les propriétaires du château.



❖ **Château de Blois (41) :**

Profitez des visites insolites organisées à l'occasion des Journées européennes du patrimoine pour découvrir quelques-unes des parties du château habituellement fermées aux visiteurs, telles les tours et les combles. Enfin, les plus noctambules d'entre vous pourront profiter du nouveau spectacle son et lumière intitulé « Ainsi Blois vous est conté » : l'histoire du château de Blois comme vous ne l'avez jamais vue...

❖ **Château d'Amboise (37) :**

Au programme lors des Journées européennes du patrimoine, initiation aux danses de la Renaissance et déambulations de personnages costumés dans les jardins et le logis royal.

Autres expositions :

❖ **A Cassel (59) :**

Au musée de Flandres « Entre Ruben et Van Dyck, Gaspar de Crayer » jusqu'au 4 novembre. Superbe exposition qui ressuscite le peintre Gaspar de Crayer pourtant aussi connu, en son temps, que ses contemporains flamands.

❖ **Le Havre (76) :**

« Né(e)s de l'écume des mers », jusqu'au 9 septembre au Mu Ma. Une exposition qui nous fait explorer les fonds marins du bout d'un pinceau ou à travers la lorgnette d'un microscope !

❖ **Lamballe (22) :**

« Vue sur mer », jusqu'au 29 décembre, au musée Mathurin Méheut. Deux artistes à l'honneur, Jean-Francis Auburtin et Mathurin Méheut.

❖ **Vannes (56) :**

« Contemplation » au musée de Vannes, jusqu'au 30 septembre. Petite exposition de tableaux, classés monuments historiques, des églises de Bretagne.

Au fil de l'aiguille

Chères amies,

Alors que l'agitation de la rentrée est palpable vous êtes nostalgique des vacances. Nous vous proposons de prolonger les plaisirs de l'été en cousant ce joli haut. D'une coupe un peu rétro, similaire à ce que vous pourriez trouver dans vos enseignes favorites, celle-ci aura le charme du « c'est moi qui l'ai fait ». Vous pouvez l'imaginer en coton léger (vichy, motif jaune moutarde) pour garder un air estival ou en flanelle douce aux couleurs de l'automne (les carreaux sont de retour, fleuri, ...).

A notre façon, faisons régner le Christ Roi en montrant au monde que les femmes chrétiennes savent allier un côté branché à une modestie indéfectible. Vous le téléchargerez gratuitement sur :

<http://foyers-ardents.org/wp-content/uploads/2018/08/Patron-Petit-haut.pdf>

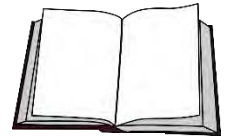
« Couturement » vôtre,
Isabelle et Marie-Hélène



Devant



Dos



Ma bibliothèque

Vous trouverez ici des titres que nous conseillons sans aucune réserve pour chaque âge de la famille.

En effet ne perdons pas de vue combien la lecture d'un bon livre est un aliment complet ! Elle augmente la puissance de notre cerveau, développe la créativité, participe à notre développement personnel, nous distrait, nous détend et enfin elle enrichit notre vocabulaire.

Il faut, dès l'enfance, habituer vos enfants à aimer les livres ! Mais, quel que soit l'âge, le

choix est délicat tant l'on trouve des genres variés... N'oubliez jamais qu'un mauvais livre peut faire autant de mal qu'un mauvais ami !



- **Dès 4-5 ans** : 1001 petites bêtes à trouver – Ed.Usborne, - 2018

- **Première lecture** : Le dimanche de Gréco – D. Cormier-Malvezin - Ed. Les Petits chouans - 2018

- **7-8 ans**: La prodigieuse aventure de l'indien Juan Diego - Mauricette Vial-Andru – Ed. Saint Jude – 2017

- **A partir de 10 ans** : Mon herbier ((à confectionner avec livrets de découverte) – Auzou - 2018

- **A partir de 12 ans** : Franchise. Aimery au clair visage. J.Bl. Colomb – Ed Elor - 2001

- **15 ans et plus (roman)** : Le mouron rouge – B. Orczy - Archipoche- 2018

Adultes (à partir de 16 ans)

- **Formation** : Soyez des hommes – F-A. Vuillermet –Ed. Parthénon - 2013

- **Histoire** : Salazar – J. Ploncard d'Assac – Ed. DMM - 2015

- **Spirituel** : Le Christ-Roi – Dom J. de Monléon – Saint Rémi -2010

- **Réflexion** : Le catéchisme catholique de la crise de l'Eglise : Abbé Gaudron – Le Sel 2012

Pour compléter cette liste, vous pouvez vous renseigner sur les Cercles de lecture René Bazin : cercleReneBazin@gmail.com (à partir de 16 ans- Culture, Formation)

La Revue : « **Plaisir de lire** » propose un choix de nouveautés pour toute la famille (distraction, histoire, activités manuelles) Envoi d'un numéro gratuit, à feuilleter sur écran, sur simple demande à : PlaisirdeLire75@gmail.com

Petite Histoire de l'art

Histoire des Styles 6

Le style Louis XV

Le style Louis XV est aussi appelé rocaille du fait d'une profusion de guirlandes de fleurs et d'un aspect parfois pittoresque. Mais il reste sobre dans son originalité, contrairement aux styles de même époque en Allemagne ou en Italie qui sont très exubérants. Cela lui confère une élégance certaine.

Très influencé par les femmes - hélas les maîtresses de Louis XV-, ce style est aussi révélateur d'une époque où le mode de vie se veut plus intime. C'est ainsi que les maisons auront des pièces plus petites avec des plafonds abaissés, l'intérieur vise à être mieux chauffé et douillet, avec des pièces dédiées aux usages particuliers. C'est notamment l'apparition de la salle à manger vers 1740. Côté décoration les parquets marquetés apparaissent au lieu du dallage de pierre jugé trop froid, et les boiseries sont peintes dans des tons pastel avec des panneaux travaillés de façon gracieuse.

Le souci est au bien-être, et tout est choisi en fonction d'une harmonie.

Cette époque est certainement la plus grande du mobilier français avec des matériaux très variés, des astuces de fabrication uniques, les meubles devenant très maniables, sans cesser d'être élégants. Des familles entières travaillent de pères en fils, transmettant ainsi le savoir-faire.

Les matériaux utilisés pour les meubles sont le chêne et le noyer, le merisier, le frêne, le prunier, l'olivier, le châtaignier. Le hêtre, le tilleul et le noyer sont destinés aux sièges.

Le bâti des très beaux meubles est en chêne, sapin ou peuplier.

Le bois est davantage peint que doré. Les peintures sont en harmonie avec celles des pièces à vivre.

Beaucoup de marqueterie avec des compositions de bouquets, gerbes, branchages ou dessins géométriques. Les marbres utilisés sont très beaux et donnent de belles couleurs au mobilier, sous forme de tablettes épaisses et suivant les courbes du meuble.

La laque venue d'Orient inspire des essais de copie mais malheureusement ne résistera pas au temps.

L'exotisme est présent avec l'influence chinoise ou japonisante. Les bronzes, l'orfèvrerie ou les bois se parent tous de coquilles, de colombes ou de dauphins, de fleurs stylisées en bouquets ou guirlandes. Elles sont partout présentes.

La ligne courbe est systématiquement utilisée assouplissant les formes et les motifs, en forme de S ou de C. Si nous retenons que le style Louis XV reproduit les formes féminines, il est facile de le reconnaître.



Le fauteuil cabriolet apparaît, plus petit, plus maniable et donc facile à être déplacé dans une pièce pour les commodités de la conversation.

La bergère est rendue confortable avec un coussin épais reposant sur le fond du siège ; le fauteuil de paille très répandu, plus simple avec quatre pieds cambrés et des traverses en fuseau, se voit beaucoup en Provence.

Enfin apparaissent des chaises dites voyelles avec un dossier bas surmonté d'un accoudoir sur lesquels les hommes s'assoient à califourchon pour suivre une partie de cartes, tout comme la bergère ponteuse.



Le canapé est très répandu, de même que les chaises longues dites duchesse (en bateau d'un seul tenant, ou brisées en plusieurs parties séparables).

Il existe une grande diversité de tables : de toilette, de chevet, chiffonnières, à écrire. Elles sont raffinées, de petite taille et comportent souvent des astuces.

De même pour les bureaux : plats, à dos d'âne, à cylindre.

Enfin pour les objets du quotidien comme la vaisselle, les horloges, il n'y a plus rien de carré ou de rond, mais tout est chantourné, mouluré, torsadé.

Le style Louis XVI reviendra à des lignes plus épurées, cette fantaisie baroque, exubérante ayant un peu lassé, mais cela se fera peu à peu par le style « Transition » qui assurera un passage en douceur entre les deux.

Jeanne de Thuringe

Notre Association « Foyers Ardents » ne vivra que grâce à vos dons. En effet si les chroniqueurs sont tous bénévoles nous avons cependant quelques frais de référencement, de tenue de compte, etc...

Vous trouverez sur notre site comment « Nous aider. »

Que Notre-Dame des Foyers Ardents vous le rende et vous bénisse du haut du ciel !



L'aluminium dans les vaccins

La question de l'aluminium dans les vaccins est un point qui mérite l'attention tant il est important pour les familles.

L'aluminium est utilisé dans les vaccins comme adjuvant de l'immunité. La présence d'adjuvants permet «de réduire la quantité d'antigènes par dose de vaccin (économie) et augmente la réponse immunitaire chez les personnes ayant un faible potentiel immunitaire, les nourrissons et les personnes âgées.

Au tout début et à la fin de la vie, le système immunitaire inné est faible, ce qui oblige à ajouter l'adjuvant pour stimuler surtout le système immunitaire adaptatif. L'adjuvant active les récepteurs des macrophages. Ont été utilisés le Tapioca, la saponine, des miettes de pain, puis des sels d'aluminium (hydroxyde et phosphate), de calcium, du formaldéhyde, des émulsions huileuses contenant squalène et eau, des dérivés des bactéries et des hydrates de carbone. Le formaldéhyde, comme l'aluminium, restent des produits qui inquiètent les familles⁴⁷».

En ce qui concerne les sels d'aluminium, le professeur Romain Gherardi, du département de pathologie du CHU Henri Mondor à Créteil et de l'Inserm U955, unité de recherche biomédicale, ciblant les interactions cellulaires dans le système neuromusculaire, a démontré que l'aluminium est «*biopersistant*» contrairement à ce qui a été largement diffusé par les fabricants de vaccins.

L'aluminium que reçoit le corps par les vaccins qui en contiennent, se stocke dans les cellules dites «*macrophages*» au site d'administration du vaccin, mais aussi dans d'autres sites, comme le système musculaire et le système nerveux. Il en résulte un syndrome de fatigue chronique parfaitement identifié avec les signes suivants : douleurs musculaires et articulaires, troubles de la mémoire, somnolence que l'on retrouve chez 90% des patients atteints de *Myofasciite à macrophages*.

Les travaux de recherche du professeur Gherardi sur les souris ont apporté la preuve de la présence de dépôts d'aluminium dans la rate (organe immunologique par excellence) et le cerveau, jusque dans les zones de la mémoire (hippocampe), jusqu'à une année et au-delà après l'injection intramusculaire⁴⁸.



«La toxicité des sels d'aluminium reste donc encore largement discutée. Sont-ils responsables de la Myofasciite à macrophages ?

- Oui pour ceux qui attestent la présence à long terme (dix ans après) de l'hydroxyde d'aluminium dans les macrophages au site d'une vaccination précédente ;

⁴⁷ Professeur Joyeux, *Les Vaccins*, Editions du Rocher, p. 204.

⁴⁸ Pr Joyeux, *Les Vaccins*, Editions du Rocher, p. 206.

- Non pour d'autres spécialistes qui ont découvert une maladie musculaire congénitale qui explique la maladie. Le débat reste ouvert».

Si la relation entre Aluminium et Myofasciite n'est pas encore formellement établie, il n'en demeure pas moins que «les pansements oraux, digestifs en sachets ou en flacons, les déodorants, les emballages alimentaires, les batteries de cuisine, tous contenant de l'aluminium [...] sont soupçonnés d'être à l'origine de pathologies neurologiques dégénératives⁴⁹».

D'autre part, «l'adjuvant aluminium ne serait pas que neurotoxique. Comment ne pas le suspecter d'être cancérigène puisque, chez l'animal vacciné, on observe régulièrement des cancers aux points d'injection, même plusieurs années après la vaccination. Coïncidence ou corrélation⁵⁰ ?»

Comme nous pouvons donc le comprendre au vu de cette énumération, les effets de l'exposition à l'aluminium ne sont simplement qu'ébauchés en l'état actuel des choses : les risques pour la santé sont nombreux et variés mais la détermination de l'impact sur la santé reste encore extrêmement difficile et demeure une source de nombreuses controverses.



Dr. N. Rémy

Dimanche 28 octobre

Fête du Christ-Roi



⁴⁹ Jacob L.M., *La Nutrition raisonnée*, Editions Résurgence, 2015.

⁵⁰ Pr Joyeux, *Les Vaccins*, Editions du Rocher, p. 207.

Mes plus belles pages



« Le plus grand service qu'on puisse rendre à un enfant - et j'appelle enfant tous ceux qui ont atteint la jeunesse - c'est de leur apprendre que la vie est un effort, que la joie est dans l'effort, que le secret des réussites est dans l'effort, que l'avenir n'appartient pas aux mieux doués mais aux plus courageux, qu'il y a de la place pour tout le monde dans le grand soleil du bon Dieu si on veut se donner de la peine...mais que l'effort qui réussit n'est pas le coup de collier d'un matin ou d'un soir, ni même d'une semaine, d'un mois, d'une année, c'est le labeur régulier, calme de tous les jours, de tous les mois, de toutes les années, même quand on n'a plus d'examens à préparer, de cours à suivre, de situation à obtenir, quand la vie est avancée et assurée et qu'il n'y a plus qu'à la soutenir. Il faut leur dire cela gentiment, doucement, mais sans hésiter ; il faut surtout les habituer à le faire. »

Dom Guillerand

La Prière du Pape Pie XI au « *Christ Roi universel* » :

Ô Christ Jésus, je vous reconnais pour Roi universel. Tout ce qui a été fait a été créé pour Vous. Exercez sur moi tous vos droits.

Je renouvelle mes promesses du baptême en renonçant à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et je promets de vivre en bon chrétien. Et tout particulièrement je m'engage à faire triompher selon mes moyens les droits de Dieu et de votre Eglise.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre mes pauvres actions pour obtenir que tous les cœurs reconnaissent votre royauté sacrée et qu'ainsi le règne de votre paix s'établisse dans l'univers entier.

Amen.

Pape Pie XI (1857-1939)

Travaillons avec courage à faire connaître la Royauté sociale du Cœur de Jésus

« Les fruits amers que produit si souvent et si longtemps une semblable séparation des individus et des peuples d'avec le Christ : les germes de discorde semés partout, les jalousies et les rivalités entre peuples qui retardent encore la réconciliation, le déchaînement des convoitises, qui, bien souvent, se cachent sous les apparences du bien public et du patriotisme, et toutes leurs conséquences : dissensions intestines, égoïsme aveugle et démesuré qui, ne considérant rien, sinon les avantages et les profits particuliers, soumet absolument tout à cette mesure ; la paix des familles détruite à fond par l'oubli et la négligence du devoir ; l'unité et la stabilité de la famille battue en brèche ; toute la société enfin ébranlée et menée à la ruine. Celle-ci se hâtera de revenir au Sauveur très aimant. La solennité du Christ-Roi, qui se célébrera désormais chaque année, Nous en donne le meilleur espoir. Il appartiendrait aux catholiques de préparer et de hâter par leur action ce retour, mais un bien grand nombre d'entre eux ne semble pas tenir dans la vie sociale sa place normale ni posséder l'autorité qui convient à ceux qui portent le flambeau de la vérité. Il faut peut-être attribuer ce désavantage à la lenteur et à la timidité des bons qui s'abstiennent de résister ou résistent avec mollesse : par suite, les adversaires de l'Église en retirent nécessairement un surcroît de témérité et d'audace. Au contraire, que les fidèles comprennent tous qu'il leur faut lutter avec courage et toujours, sous les drapeaux du Christ-Roi, que le feu de l'apostolat les embrase, qu'ils travaillent à réconcilier avec leur Seigneur les âmes éloignées de lui ou ignorantes et qu'ils s'efforcent de sauvegarder ses droits. Est-ce qu'en outre la célébration universelle et annuelle de la fête du Christ-Roi ne semble pas avoir un effet souverain pour condamner et pour réparer en un sens la défection que le laïcisme a causée, entraînant de si pénibles malheurs pour la société ? En effet, plus les réunions internationales et les assemblées nationales accablent d'un indigne silence le nom très doux de notre Rédempteur, plus il faut l'acclamer et faire connaître les droits de la dignité et de la puissance royale du Christ. »

Encyclique, Quas Primas de S.S. Pie XII

Recettes!



ROULEAUX DE SAUMON FUME A L'AVOCAT ET AU CITRON (6 personnes)

Préparation 10 mn

6 grandes tranches de saumon fumé
3 avocats bien mûrs
1 citron vert
1/2 oignon violet
1 pointe de purée de piment
Huile de sésame
Sel



Pressez le citron. Mélangez le jus avec quelques gouttes d'huile de sésame et la purée de piment. Salez.

Découpez la chair d'avocat en petits dés. Arrosez-les de jus de citron en prenant soin que le citron les recouvre afin d'éviter le noircissement.

Étalez les tranches de saumon fumé. Garnissez-les de préparation à l'avocat. Enfermez la garniture en roulant la tranche de saumon.

Coupez les rouleaux de saumon pour en faire des petites bouchées de 3-4 cm. Décorez-les avec l'oignon émincé.

Servez bien frais.

MUFFINS AUX MÛRES

Voilà une recette qui donne son attrait à l'automne qui approche...

Ingrédients (pour une douzaine de muffins) :

Farine : 300 g
Mûres : 250 g
Lait : 250 ml
Sucre en poudre : 100 g
Beurre : 75 g
Œufs : 2
Levure : 1 sachet
Sel : 1 pincée



Préchauffez le four à 180°C.

Rincez et égouttez les mûres.

Faites fondre le beurre dans une casserole.

Fouettez le mélange des œufs et du sucre jusqu'à ce qu'il blanchisse, puis ajoutez-y le lait et le beurre fondu.

Incorporez ensuite la farine, la levure chimique et le sel jusqu'à obtention d'une pâte lisse.

Ajoutez alors les mûres à la pâte et mélangez sans les écraser.

Enfournez 30 minutes et dégustez avec un thé au coin de la première flambée...

Le  du Foyer Ardent

Notre citation pour septembre et octobre 2018 :

« *Le corbeau chante aussi bien que l'alouette pour qui n'y fait pas attention.
Que de choses n'obtiennent qu'à leur saison
leur juste assaisonnement de louange et de perfection !* »

Shakespeare



Bel Canto :

Une œuvre pour introduire l'automne et ses chasses ...



Le tireur d'élite

« *Der Freischütz* » (1821)

Carl Maria Von Weber

1786 (Eutin, près de Lübeck)- 1826 (Londres)

Sa cousine Constanze est la femme de Mozart



*Cet opéra est inspiré d'un conte populaire germanique. La première représentation eut lieu le 18 juin 1821 à Berlin et ce fut un triomphe. Le livret est rédigé par Johann Friedrich Kind. Je vous propose l'écoute du **Chœur des chasseurs**, particulièrement vif et entraînant.*

Voici une traduction de la version originale allemande.

<https://lyricstranslate.com/fr/was-gleicht%EF%BB%BF-wohl-auf-erden-dem-j%C3%A4gervergn%C3%BCgen-huntsmen039s-chorus-choeur-des-chasseurs.html>

Chasseur, dans les bois, que la vie a des charmes,
Printemps des forêts, tu souris à le voir.
Il cherche à travers les bouleaux et les charmes,
Ta trace, ô, gibier du matin jusqu'au soir.
Voilà le plaisir qu'il se donne,
Et libre, il se sent plus vaillant plus dispos.
Halliers pleins de bruit quand le cor vibre et sonne,
Son chant rend la voix dès l'aurore aux échos,
Yo ho tra la la la la

Quand l'aube, ô, soleil, fait le jour dans ses routes,
Ses yeux sont plus vifs et ses coups plus certains.
Ravins, dans vos creux, et forêts, sous vos voûtes,
Il traque et les loups et les cerfs et les daims.
Voilà le plaisir qu'il se donne,
Et libre, il n'a point de regret sous les cieux.
Au bruit des chansons quand le cor vibre et sonne,
Son vin est plus doux et son cœur plus joyeux.
Yo ho tra la la la la

Le bûcheron

Yves Duteil – 1979

*Belle chanson ... Mais il faut préciser que la philosophie de ce texte laisse le hasard guider nos destinées, alors que « cette chaîne immense » à laquelle nous appartenons, nous y sommes, bien sûr, placés par la Divine Providence, et que **rien** n'est hasard.*



Il a fallu qu'un jour un bûcheron se lève,
Abatte un beau cyprès pour vendre à la scierie,
Qu'un amateur de bois, pour faire sécher la sève,
Attende patiemment la moitié de sa vie.
Il a fallu qu'un jour un bateau le transporte
Et qu'un vieil artisan le préfère au sapin,
Que je m'arrête enfin sur le seuil de sa porte
Et qu'avec un sourire, il m'ait serré la main.

Voilà comment, ce soir, je joue sur ma guitare
L'incroyable voyage à travers les années
D'une graine emportée par un vent dérisoire
Pour devenir guitare au fond d'un atelier.

C'est la chaîne sans fin des détails innombrables
Qui fabrique nos jours et ressemble au destin,
Qui fait tomber la pluie sur les déserts de sable
Et s'épanouir les fleurs au cœur de mon jardin.
Chacun n'est qu'un maillon de cette chaîne immense
Et ma vie n'est qu'un point perdu sur l'horizon
Mais il fallait l'amour de toute une existence
Pour qu'un arbre qui meurt devienne une chanson

Dont les mots, par hasard, par des sentiers bizarres
Vont trouver leur bonheur au bout de nos chagrins
Et le temps, peu à peu, s'endort dans nos mémoires
Pour nous faire oublier qu'au début du chemin

C'est la chaîne sans fin des détails innombrables
Qui fabrique nos jours et ressemble au destin,
Qui fait tomber la pluie sur les déserts de sable
Et jaillir la musique aux doigts des musiciens.
Je n'étais qu'un maillon dans cette chaîne immense
Et ma vie n'est qu'un point perdu sur l'horizon.

Mais il fallait l'amour de toute une existence
Pour qu'un arbre qui meurt devienne une chanson. *(bis)*